

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2021-2022 DE L'IAE CLERMONT AUVERGNE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de de Madame Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2021-2022 en annexe des formations
suivantes portées par l'IAE Clermont Auvergne :

- Licence Gestion
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle Commerce et distribution
- Licence professionnelle Management des activités commerciales
- Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière"
- Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant
- Master Gestion de production, logistique, achats
- Master Management stratégique
- Master Management et administration des entreprises
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Finance
- Master Gestion de patrimoine
- Master Marketing, vente
- Qualification complémentaire initiation à la recherche

Membres en exercice : 42

Votes : 30

Pour : 25

Contre : 5

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-09-21-10

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Licence mention Gestion

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Fabien Roux**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Niveau 1 Gestion	Sandrine Espinouze	sandrine.espinouze@uca.fr
Niveau 1 Gestion Langues Vivantes	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
Niveau 2 Gestion	Stéphane Gourbeyre	stephane.gourbeyre@uca.fr
Niveau 2 Gestion Langues Vivantes	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Finance	Sylvie Domergue	sylvie.domergue@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Finance Langues Vivantes	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
Niveau 3 Management	Sylvie Domergue	sylvie.domergue@uca.fr
Niveau 3 Management Langues Vivantes	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
Niveau 3 Business Administration	Méricia Mathot	mericia.mathot@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Contrôle Audit	Marième Roux / Fabien Roux	marieme.roux@uca.fr / fabien.roux@uca.fr

Contact en scolarité :

Responsable Administrative	Aurelie Druel	aurelie.druel@uca.fr
Niveau 1 Licence Gestion	Ludivine L'Helgoualch	ludivine.l_helgoualch@uca.fr
Niveau 1 Licence Gestion Langues Vivantes	Ludivine L'Helgoualch	ludivine.l_helgoualch@uca.fr
Niveau 2 Licence Gestion	Candice Ray	Candice.ray_porsenna@uca.fr
Niveau 2 Licence Gestion Langues Vivantes	Candice Ray	Candice.ray_porsenna@uca.fr
Niveau 3 Comptabilité Finance	à définir	
Niveau 3 Comptabilité Finance Langues Vivantes	à définir	
Niveau 3 Management	à définir	
Niveau 3 Management Langues Vivantes	à définir	
Niveau 3 Business Administration	à définir	
Niveau 3 Comptabilité Contrôle Audit	Aude Itier	aude.itier@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlée sauf parcours CCA par appel avec justificatif pour toute absence
Assiduité aux TD	<p>Pour les TD, à l'exception de l'Anglais et des PPP, à partir de la 3ème absence dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Il bénéficie alors des évaluations de seconde chance. Le principe de l'assiduité aux TD est maintenu en cas de passage en séances à distance synchrones.</p> <p>Pour les TD d'Anglais et de PPP, à partir de la 2ème absence dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière sauf pour le parcours CCA, l'étudiant sera déclaré défaillant à partir d'une absence non justifiée dans la matière. Il bénéficie alors des évaluations de seconde chance. Le principe de l'assiduité aux TD est maintenu en cas de passage en séances à distance synchrones.</p> <p>Règles spécifiques pour les étudiants inscrits dans le parcours CCA : l'étudiant sera déclaré défaillant à partir d'une absence non justifiée dans la matière</p>
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques **par matière par semestre**, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Comptabilité Contrôle Audit	12 semaines	selon calendrier alternance du parcours CCA

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

Parcours Comptabilité Contrôle Audit

Marième Roux
Fabien Roux

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Gestion					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1 A 1, UE 1 A 2, UE 1 A 3 a ou UE 1 A 3 b, UE 2 A 1, UE 2 A 2, UE 2 A 3, UE 2 A 4 a ou UE 2 A 4 b	36	X		
B	UE 1 B 1, UE 1 B 2 ou UE 1 B 3, UE 1 B 2 ou UE 1 B 4, UE 1 B 5, UE 2 B 1, UE 2 B 2 ou UE 2 B 3 a, UE 2 B 4, ou UE 2 B 3 b, UE 2 B 4	12	X		
C	UE 1 C G 1, UE 1 C G 2 ou UE 1 C E 1, UE 1 C E 2 ou UE 1 C D 1, UE 1 C D 2 ou UE 1 C S 1, UE 1 C S 2 ou UE 1 C G 1, UE 1 C A 1, UE 2 C G 1, UE 2 C G 2 ou UE 2 C E 1, UE 2 C G 2 ou UE 2 C D 1, UE 2 C D 2 ou UE 2 C S 1, UE 2 C S 2 ou UE 2 C A 1, UE 2 C A 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Parcours Gestion					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3 a ou UE 3 A 3 b, UE 3 A 4 a ou UE 3 A 4 b, UE 3 A 5 a ou UE 3 A 5 b, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3 a ou UE 4 A 3 b, UE 4 A 4	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 3 B 1, UE 3 B 2, UE 4 B 1, UE 4 B 2 a ou UE 4 B 2 b	12	X		
C	UE 3 C G 1, UE 3 C G 2 a ou UE 3 C G 2 b ou UE 3 C E 1, UE 3 C E 2 a ou UE 3 C E 2 b ou UE 3 C D 1, UE 3 C D 2 ou UE 3 C S 1, UE 3 C S 2 ou UE 3 C G 1, UE 3 C A 2 c ou UE 3 C P 1, UE 3 C P 2 a ou UE 3 C P 2 b, UE 4 C G 1 a ou UE 4 C G 1 b, UE 4 C G 2 a ou UE 4 C G 2 b ou UE 4 C G 2 c ou UE 4 C E 1, UE 4 C E 2 a ou UE 4 C E 2 b ou UE 4 C E 2 c ou UE 4 C D 1, UE 4 C D 2 ou UE 4 C S 1, UE 4 C S 2 ou UE 4 C A 1, UE 4 C A 2 ou UE 4 C P 1, UE 4 C P 2 a ou UE 4 C P 2 b ou UE 4 C P 3	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Comptabilité Finance					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2 a, UE 5 A 3 a, UE 5 A 4 a ou UE 5 A 4 b, UE 5 A 5 a ou UE 5 A 5 b, UE 5 A CF 6 a ou UE 5 A 6 b, UE 6 A CF 1, UE 6 A CF 2, UE 6 A CF 3, UE 6 A CF 4 a ou UE 6 A CF 4 b, UE 6 A CF 5 a ou UE 6 A CF 5 b, UE 6 A CF 6 a ou UE 6 A CF 6 b	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1 a, UE 5 B 2 a, UE 6 B CF 1 a, UE 6 B 2	12	X		
C	UE 5 C CF 1, UE 5 C CF 2, UE 6 C CF 1 a, UE 6 C CF 2 a ou UE 6 C 3 b ou UE 6 C 3 c ou UE 6 C 3 d ou UE 6 C 3 f	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Comptabilité Finance Langues Vivantes

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2 b, UE 5 A 3 b, UE 5 A 4 b, UE 5 A 5 b, UE 5 A 6 b, UE 6 A CF 1, UE 6 A CF 2, UE 6 A CF 3, UE 6 A CF 4 b, UE 6 A CF 5 b, UE 6 A CF 6 b	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1 a, UE 5 B M 2 b ou UE 5 B 2 c, UE 6 B CF 1 b, UE 6 B 2	12	X		
C	UE 5 C CF 1, UE 5 C CF 2, UE 6 C CF 1 ou UE 6 C CF 1 b, UE 6 C CF 2 a ou UE 6 C 2 b ou UE 6 C 3 b ou UE 6 C 3 c ou UE 6 C 3 d ou UE 6 C 3 e ou UE 6 C 3 f	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Comptabilité Finance Arbitrage Sportif

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2 a, UE 5 A 3 a, UE 5 A 4 a, UE 5 A 5 a, UE 5 A CF 6 a, UE 6 A CF 1, UE 6 A CF 2, UE 6 A CF 3, UE 6 A CF 4 a, UE 6 A CF 5 a, UE 6 A CF 6 a	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B A 1, UE 5 B 1 a ou UE 5 B 2 a, UE 6 B A 1, UE 6 B 2	12	X		
C	UE 5 C CF 1, UE 5 C CF 2, UE 6 C CF 1 a, UE 6 C CF 2 a ou UE 6 C 3 b ou UE 6 C 3 c ou UE 6 C 3 d ou UE 6 C 3 f ou UE 6 C 4 A 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Management					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2 a, UE 5 A 3 a, UE 5 A 4 a ou UE 5 A 4 b, UE 5 A 5 a ou UE 5 A 5 b, UE 5 A M 6 a, UE 6 A M 1 a, UE 6 A M 2, UE 6 A M 3, UE 6 A M 4, UE 6 A M 5, UE 6 A M 6 a ou UE 6 A M 6 b	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1 a, UE 5 B 2 a, UE 6 B M 1, UE 6 B 2	12	X		
C	UE 5 C M 1, UE 5 C M 2 a, UE 6 C M 1, UE 6 C M 2 a ou UE 6 C 3 b ou UE 6 C 3 c ou UE 6 C 3 d ou UE 6 C 3 f	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Management Langues Vivantes					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2 b, UE 5 A 3 b, UE 5 A 4 b, UE 5 A 5 b, UE 5 A M 6 a, UE 6 A M 1 b, UE 6 A M 2, UE 6 A M 3, UE 6 A M 4, UE 6 A M 5, UE 6 A M 6 b	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1 a, UE 5 B M 2 b ou UE 5 B 2 c, UE 6 B M 1, UE 6 B 2	12	X		
C	UE 5 C M 1, UE 5 C M 2 b, UE 6 C M 1 ou UE 6 A C M 2, UE 6 C M 2 a ou UE 6 C 3 b ou UE 6 C 3 c ou UE 6 C 3 d ou UE 6 C 3 e ou UE 6 C 3 f	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Management Arbitrage Sportif					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2 a, UE 5 A 3 a, UE 5 A 4 a, UE 5 A 5 a, UE 5 A M 6 a, UE 6 A M 1 a, UE 6 A M 2, UE 6 A M 3, UE 6 A M 4, UE 6 A M 5, UE 6 A M 6 a	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B A 1, UE 5 B 1 a ou UE 5 B 2 a, UE 6 B A 1, UE 6 B 2	12	X		
C	UE 5 C M 1, UE 5 C M 2 a, UE 6 C M 1, UE 6 C M 2 a ou UE 6 C 3 b ou UE 6 C 3 c ou UE 6 C 3 d ou UE 6 C 3 f ou UE 6 C 4 A 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Business Administration					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A M 1 b, UE 5 A M 2 b, UE 5 A M 3 b, UE 5 A M 4 b, UE 5 A M 5 b, UE 5 A 6 b, UE 6 A M 1 b, UE 6 A C M 2, UE 6 A CF 3 b, UE 6 B CF 4 b, UE 6 A CF 5 b, UE 6 A M 6 b	36		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 2 a, UE 5 B 2 b ou UE 5 B 2 c, UE 6 B 1, UE 6 B 2	12	X		
C	UE 5 C M 1 b, UE 5 C M 2 b, UE 6 C 1 b, UE 6 B 3 a ou UE 6 C 3 b ou UE 6 C 3 c ou UE 6 C 3 d ou UE 6 C 3 e ou UE 6 C 3 f ou UE 6 B CF 3 f ou UE 6 B M 3 g	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 3 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
CF	UE 1 CF 1, UE 1 CF 2, UE 2 CF 1	15	X		
CSI	UE 1 CSI 1, UE 2 CSI 1	12	X		
GRJF	UE 1 GRJF 1, UE 2 GRJF 2, UE 2 GRJF 1	15	X		
P	UE 2 P 1, UE 2 P 2	18		X	Peut compenser CF, CSI et GRJF

Bloc **CF** (Comptabilité Finance) - Bloc **CSI** (Contrôle et Système d'Information) - Bloc **GRJF** (Gestion des Risques Juridiques et Financiers) - Bloc **P** (Professionalisant)

NIVEAU 1 - Parcours Gestion

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A		UE 1 A 1 Introduction à l'Economie	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 1 A 2 Mathématiques 1 : Indices et Analyse	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours selon parcours :													
		UE 1 A 3 a Grandes Fonctions de l'Entreprise	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 1 A 3 b Main Functions of the Firm	6	6	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours selon modalités pédagogiques													
		Modalité 1: Outils et Méthodes													
		UE 1 B 1 Méthode du Travail Universitaire	3	3	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	M	
		UE 1 B 2 Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
		Modalité 2: Aides Personnalisés Réopass													
B		UE 1 B 3 Accompagnement Réopass	3	3	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E		1	O ou E	**
		UE 1 B 2 Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
		Modalité 3: Aides Personnalisés Remédiation													
		UE 1 B 4 Accompagnement Remédiation	4	4	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E		1	O ou E	**
		UE 1 B 2 Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion	2	2	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**

IAE Clermont Auvergne

1	Cours selon choix pédagogiques													
	Choix 1 : Gestion													
	UE 1 C G 1 Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3	3	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 1 C G 2 Jeux d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
	Choix 2 : Economie													
	UE 1 C E 1 Histoire des Organisations et des Faits Economiques	3	3	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 1 C E 2 Economie et Institutions Européennes	3	3	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	Choix 3 : Droit													
	UE 1 C D 1 Organisation Administrative et Juridictionnelle	3	3	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 1 C D 2 Introduction au Droit Privé	3	3	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	Choix 4 : Sciences Sociales													
	UE 1 C S 1 Introduction à la Sociologie	3	3	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 1 C S 2 Introduction à la Science Politique	3	3	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	Choix 5 : Arbitrage Sportif													
	UE 1 C G 1 Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3	3	EVT		1	E	1h				1	E	1h
	UE 1 C A 1 Réflexivité et Compétences Transversales (UE)	3	3	EvC	100%	2	M		1	M		1	M	
	Choix 6 : Langues Appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)													
	UE 1 C LV 1 Business English		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	Langues au choix :													
	UE 1 C LV 2 a Allemand		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 1 C LV 2 b Espagnol		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
UE 1 C LV 2 c Autre (sous réserve d'acceptation)		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	30													
	UE 2 A 1 Système d'Information Comptable	5	5	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 2 A 2 Mathématiques et Statistiques Descriptives	5	5	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h

IAE Clermont Auvergne

A	UE 2 A 3 Microéconomie 1 : Marchés et Prix	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	Cours selon parcours :													
	UE 2 A 4 a Macroéconomie 1 : Grandes Fonctions	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 2 A 4 b Macroeconomics1: Aggregate Functions and Macroeconomic Equilibrium	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
B	Cours selon modalités pédagogiques													
	Modalité 1: Outils et Méthodes													
	UE 2 B 1 Anglais	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
	EC 1 - Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion		2											
	EC 2 - Anglais : Outils Linguistiques pour la Gestion		1											
	UE 2 B 2 Orientation et Outils	3	3											
	EC 1 - Projet Personnel et Orientation (annualisé)		1	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	**
	Cours selon parcours :													
	EC 2 - Outils et Usages Numériques		2	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	EC 3 - Ingresando en el Mundo Profesional		2	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	EC 3 - Erste Schritte ins Berufsleben		2	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	Modalité 2: Aides Personnalisés Réopass													
	UE 2 B 3 a Accompagnement Réopass	3	3	EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E		1	O ou E	**
	UE 2 B 4 Langue et Outils	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	EC 1 - Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion		2											
	EC 2 - Outils et Usages Numériques		1											
Modalité 3: Aides Personnalisés Remédiation														
UE 2 B 3 b Accompagnement Remediation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	

IAE Clermont Auvergne

2

UE 2 B 4 Langue et Outils	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
EC 1 - Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion		2											
EC 2 - Outils et Usages Numériques		1											
Cours selon choix pédagogiques													
Choix 1 : Gestion													
UE 2 C G 1 Principes de Management	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
UE 2 C G 2 Communication	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Choix 2 : Economie													
UE 2 C E 1 Grands Problèmes Economiques Contemporains	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 2 C G 2 Principes de Management	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Choix 3 : Droit													
UE 2 C D 1 Droit Civil 1 (Droit de la famille)	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 2 C D 2 Introduction au Droit Privé 2	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
Choix 4 : Sciences Sociales													
UE 2 C S 1 Introduction à la Sociologie 2	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 2 C S 2 Grands Problèmes Economiques Contemporains	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
Choix 5 : Arbitrage Sportif													
UE 2 C A 1 Engagement pour l'Arbitrage au Quotidien et dans les Fédérations (UE)	3	3	EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O		1	M ou O	**
UE 2 C A 2 Pratique et Analyse de la Pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**
Choix 6 : Langues Appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire sans crédits)													
UE 2 C LV 1 Business English		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
Langues au choix :													
UE 2 C LV 2 a Allemand		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 2 C LV 2 b Espagnol		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**

C

	UE 2 C LV 2 c Autre (sous réserve d'acceptation)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	Cours au choix :													
	UE 2 C LV 3 a Computing and Digital Uses		3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	UE 2 C LV 3 b Chinois (pour grands débutants)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 2 - Parcours Gestion

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 46 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
A	UE 3 A 1 Comptabilité de Gestion	4	4	EvC	100%	2	E			1	E	1,5h	1	E	1h	
	UE 3 A 2 Droit des Contrats	2	2	EvT		1	E	1,5h					1	E	1h	
	Cours selon parcours :															
	UE 3 A 3 a Macroéconomie 2 : les Politiques Economiques	4	4	EvC	100%	2	E			1	E	1,5h	1	E	1h	
	UE 3 A 3 b Macroeconomics 2: Economic Policy	4	4	EvC	100%	2	E			1	E	1,5h	1	E	1h	
	Cours selon parcours :															
	UE 3 A 4 a Microéconomie 2 : Comportements Microéconomiques	4	4	EvC	100%	2	E			1	E	1,5h	1	E	1h	
	UE 3 A 4 b Microeconomics 2: Producer and Consumer Behavior	4	4	EvC	100%	2	E			1	E	1,5h	1	E	1h	
	Cours selon parcours :															
	UE 3 A 5 a Probabilités 1	4	4	EvC	100%	2	E ou A			1	E	1h	1	E	1h	
	UE 3 A 5 b Probability 1	4	4	EvC	100%	2	E ou A			1	E	1h	1	E	1h	
B	UE 3 B 1 Anglais Appliqué à l'Economie et la Gestion	3	3	EvC	100%	2	O ou E			1	O ou E		1	O ou E	**	
	UE 3 B 2 Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M			1	O ou M		1	O ou M	**	

3

Cours selon choix pédagogiques													
Choix 1 : Gestion													
UE 3 C G 1 Gestion de Production	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Cours selon parcours :													
UE 3 C G 2 a L'Entreprise et ses Marchés	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
UE 3 C G 2 b International Business	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
Choix 2 : Economie													
UE 3 C E 1 Economie du Développement	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Cours selon parcours :													
UE 3 C E 2 a L'Entreprise et ses Marchés	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
UE 3 C E 2 b International Business	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
Choix 3 : Droit													
UE 3 C D 1 Droit Civil 1 (Droit des obligations)	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 3 C D 2 Droit Pénal	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
Choix 4 : Sciences Sociales													
UE 3 C S 1 Histoire des Idées Politiques	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 3 C S 2 Problèmes Démographiques Contemporains	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
Choix 5 : Arbitrage Sportif													
UE 3 C G 1 Gestion de Production	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
UE 3 C A 2 c Réflexivité et Compétences Transversales (UE)	3	3	EvC		2	M		1	M		1	M	

C

Choix 6 : Langues Appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)													
Langues au choix													
UE 3 C LV 1 a Allemand		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 3 C LV 1 b Espagnol		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 3 C LV 1 c Autre (sous réserve d'acceptation)		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
Cours au choix :													
UE 3 C LV 2 a Business English		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 3 C LV 2 b Chinois (niveau HSK1)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
Choix 7 : Enseignements Professionnalisants en Gestion													
UE 3 C P 1 Enseignements Professionnalisants Gestion de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
Cours à choix													
UE 3 C P 2 a Enseignements Professionnalisants Economie - Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
EC 1 - soutien Comptabilité Finance*		1,5											
EC 2 - soutien Management Marketing		1,5											
UE 3 C P 2 b Enseignements Professionnalisants Droit Sciences Sociales	3	3	EvC	100%	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
EC 1 - soutien Droit Privé		1,5											
EC 2 - soutien Droit Public		1,5											
	30												

IAE Clermont Auvergne

A	UE 4 A 1 Economie Financière	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 4 A 2 Comptabilité Approfondie	5	5	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	Cours selon parcours :													
	UE 4 A 3 a Probabilités 2 et Compléments d'Algèbre/d'Analyse	5	5	EvC	100%	2	E ou A		1	E	1h	1	E	1h
	UE 4 A 3 b Probability 2 and Additional Topics in Algebra and Analysis	5	5	EvC	100%	2	E ou A		1	E	1h	1	E	1h
	Cours selon parcours :													
	UE 4 A 4 Théorie des Organisations	4	4	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
B	UE 4 B 1 Outils et Usages Numériques	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	Cours selon parcours :													
	UE 4 B 2 a Anglais des Affaires et Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
	UE 4 B 2 b Business English et Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
Cours selon choix pédagogiques														
Choix 1 : Gestion														
Cours selon parcours :														
	UE 4 C G 1 a Banques et Marchés Financiers	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
	UE 4 C G 1 b Banking and Financial Markets	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
Cours selon parcours :														
	UE 4 C G 2 a Fondements du Marketing	3	3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
	UE 4 C G 2 b Creando una Empresa	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 4 C G 2 c Das Unternehmen und sein Umfeld	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**

4

C

Choix 2 : Economie													
UE 4 C E 1 Microéconomie 3 : Equilibre Général et Bien être, Economie Industrielle	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Cours selon parcours :													
UE 4 C E 2 a Economie des Inégalités	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
UE 4 C E 2 b Creando una Empresa	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 4 C E 2 c Das Unternehmen und sein Umfeld	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
Choix 3 : Droit													
UE 4 C D 1 Droit Civil 2	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 4 C D 2 Droit Commercial	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
Choix 4 : Sciences Sociales													
UE 4 C S 1 Sociologie de l'Etat et de l'Administration	3	3	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE 4 C S 2 Sociologie : Auteurs et Théories	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Choix 5 : Arbitrage Sportif													
UE 4 C A 1 Engagement pour l'Arbitrage au Quotidien et dans les Fédérations (UE)	3	3	EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O		1	M ou O	
UE 4 C A 2 Pratique et Analyse de la Pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A	
Choix 6 : Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)													
UE 4 C LV 1 Leadership		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
Langues au choix													
UE 4 C LV 2 a Allemand		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 4 C LV 2 b Espagnol		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 4 C LV 2 c Autre (sous réserve d'acceptation)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**

Cours au choix :													
UE 4 C LV 3 a Business English et Anglais de Conversation		3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
UE 4 C LV 3 b Chinois (niveau HSK1)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
Choix 7 : Enseignements Professionnalisants en Gestion													
UE 4 C P 1 Enseignements Professionnalisants vers l'Insertion professionnelle / l'Apprentissage	2	2	EvC	100%	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
Cours au choix :													
UE 4 C P 2 a Enseignements Professionnalisants Accompagnement vers les Métiers de la Gestion	2	2	EvC	100%	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
UE 4 C P 2 b Enseignements Professionnalisants Accompagnement vers les Métiers du Droit	2	2	EvC	100%	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
UE 4 C P 3 Projet Tutoré ou Stage	2	2	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M		1	O ou E	**
	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **48 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 5 A 1 Droit Social	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h
		UE 5 A 2 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**
		UE 5 A 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h
		Cours selon modalité pédagogique :													
		UE 5 A 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 4 b Managerial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours selon modalité pédagogique :													
		UE 5 A 5 a Stratégie d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 5 b Corporate Strategy	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours selon modalité pédagogique :													
	UE 5 A CF 6 a Entreprise, Comptabilité et Gouvernance	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h	
	UE 5 A 6 b International Business Export	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	B	UE 5 B 1 a Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**
UE 5 B 2 a Jeu d'Entreprise		3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M		
C	UE 5 C CF 1 Fiscalité 1	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	UE 5 C CF 2 Droit des Sociétés	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h	
			30												

IAE Clermont Auvergne

6	A	UE 6 A CF 1 Contrôle de Gestion Approfondi	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h		
		UE 6 A CF 2 Comptabilité des Sociétés	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h		
		UE 6 A CF 3 Fiscalité 2	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h		
		Cours selon modalité pédagogique :															
		UE 6 A CF 4 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**		
		UE 6 A CF 4 b Business English	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**		
		Cours selon modalité pédagogique :															
		UE 6 A CF 5 a Finance d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h		
		UE 6 A CF 5 b Financial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h		
		Cours selon modalité pédagogique :															
		UE 6 A CF 6 a Mathématiques Financières	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h		
		UE 6 A CF 6 b Financial Mathematics	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h		
		6	B	UE 6 B CF 1 a Informatique à la Comptabilité Finance	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
UE 6 B 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3			3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**		
6	C	UE 6 C CF 1 a Droit des Contrats	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h		
		Cours au choix :															
		UE 6 C CF 2 a Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M ou A°		1	M ou A°		1	O ou M ou A°	**		
		UE 6 C 3 b Engagement Civique (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**		

	UE 6 C 3 c S'orienter sur le Métier de Professeur des Ecoles	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
	UE 6 C 3 d S'orienter sur le Métier de Professeur de Collège ou de Lycée	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
	UE 6 C 3 f Préparation TOEIC (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

A* Machine

A° Dans le cadre d'une inscription double en licence, les EC suivants sont validés de la manière suivante lorsque la mention Gestion correspond à la seconde mention :

mention droit en première inscription : au semestre 5, les " UE 5 A 1 Droit social " et " UE 5 A 2 a Anglais des affaires ", " UE 5 A 6 a Entreprise, Comptabilité et Gouvernance " du Bloc A Compétences fondamentales sont validées par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 au bloc A Compétences fondamentales en Droit privé. L'" UE 5 B 1 a Anglais de conversation" du Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 au bloc B Compétences transversales en Droit privé. L' "UE 5 C CF 2 Droit des sociétés" du Bloc C CF Compétences complémentaires est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 au bloc C Compétences complémentaires en Droit privé. Au semestre 6, les " UE 6 A CF 4 a Anglais des affaires " et " UE 6 A CF 6 a Mathématiques financières " du Bloc A Compétences fondamentales par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 6 au bloc A Compétences fondamentales en Droit privé. L' " UE 6 B 2 cours au choix dans le catalogue des UE libres (UE libre) " du Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques est validée par équivalence de la note obtenue au niveau 2 de la Licence Droit dans le cadre du catalogue des UE libres. L'" UE 6 C CF 1 Droit des contrats " et l'" UE 6 C CF 2 a Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Projet personnel et professionnel" du Bloc C CF Compétences complémentaires est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 6 au bloc C Compétences complémentaires en Droit privé.

mention économie en première inscription : au semestre 5, l' UE 5 A 3 a Statistique inférentielle" du Bloc A Compétences fondamentales est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement de " Statistique Inférentielle " du semestre 5 du bloc A fondamental de la mention Economie. Les " UE 5 A 2 a Anglais des affaires " du bloc A Compétences fondamentales et " UE 5 B 1 a Anglais de conversation " du bloc B Compétences relationnelles et linguistiques sont validées par équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement d'anglais du semestre 5 du bloc transversal de la mention Economie. L'" UE 5 A 6 a Entreprise, Comptabilité et Gouvernance " du Bloc A Compétences fondamentales est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 du bloc A fondamental de la mention Economie. Au semestre 6, les " UE 6 A CF 5 a Finance d'entreprise " et " UE 6 A CF 6 a Mathématiques financières " du Bloc A Compétences fondamentales sont validées par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 6 du bloc A fondamental de la mention Economie. L'" UE 6 A CF 4 a Anglais des affaires " du Bloc A Compétences fondamentales est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement d'anglais du semestre 6 de la mention Economie. L' " UE 6 C CF 2 a Conférences Métiers Comptabilité

Finance (cours annualisé) et Projet personnel et professionnel" du Bloc C CF Compétences complémentaires est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement de Projet Personnel Professionnel du semestre du bloc professionnalisation de la mention Economie. L' " UE 6 B 2 cours au choix dans le catalogue des UE libres (UE libre) " du Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques est validée par équivalence de la note obtenue au niveau 2 de la Licence Economie dans le cadre du catalogue des UE libres.

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Finance Langues Vivantes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 5 A 1 Droit Social	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 2 b Social Issues and Trends	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
		UE 5 A 3 b Statistical Inference	3	3	EvC	100%	2	E ou A		1	E ou A	1h	1	E ou A	1h
		UE 5 A 4 b Managerial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 5 b Corporate Strategy	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 6 b International Business Export	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B	UE 5 B 1 a Social Issues and Trends et Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**
		EC 1 - Social Issues and Trends		1,5											
		EC 2 - Anglais de Conversation		1,5											
		Cours au choix :													
		UE 5 B M 2 b Project Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 B 2 c Chinois (niveau HSK1)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	C	UE 5 C CF 1 Fiscalité 1	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 C CF 2 Droit des Sociétés	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		Choix : Langues Appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)													
		UE 5 C LV 1 Business English		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
		Cours au choix													
		UE 5 C LV 2 a Negociando en Español		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**

IAE Clermont Auvergne

C	UE 5 C LV 2 b Verhandeln auf Deutsch		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 2 c Autre (sous réserve d'acceptation)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	Cours au choix													
	UE 5 C LV 3 a Konflikte im Unternehmen lösen		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 3 b Resolviendo Conflictos		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 3 c (sous réserve d'acceptation)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
		30												
A	UE 6 A CF 1 Contrôle de Gestion Approfondi	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A CF 2 Comptabilité des Sociétés	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A CF 3 Fiscalité 2	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	UE 6 A CF 4 b Business English	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
	UE 6 A CF 5 b Financial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A CF 6 b Financial Mathematics	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
B	UE 6 B CF 1 b Informatique à la Comptabilité Finance (TD en anglais)	3	3	EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
	UE 6 B 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**
6	Cours au choix :													
	UE 6 C CF 1 a Droit des Contrats	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h
	UE 6 A C CF 1 b Microfinance and Social Performance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	Cours au choix :													
	UE 6 C CF 2 b Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Professional Personal Project	3	3	EvC	100%	2	O ou M ou A°		1	M ou A°		1	O ou M ou A°	
UE 6 C 3 b Engagement Civique (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E		

C	UE 6 C 3 c S'orienter sur le Métier de Professeur des Ecoles	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E		
	UE 6 C 3 d S'orienter sur le Métier de Professeur de Collège ou de Lycée	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E		
	UE 6 C 3 e Chinois (niveau HSK1)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E		
	UE 6 C 3 f Préparation TOEIC (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E		
	Choix : Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)														
	UE 6 C LV 1 Doing Business in Different Cultures		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	Langues - au choix														
	UE 6 C LV 2 a Allemand		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	UE 6 C LV 2 b Espagnol		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	UE 6 C LV 2 c (sous réserve d'acceptation)		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Finance Arbitrage Sportif

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **48 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	UE 5 A 1 Droit Social	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h	
	A	UE 5 A 2 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**	
	A	UE 5 A 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h	
	A	UE 5 A 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	A	UE 5 A 5 a Stratégie d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	A	UE 5 A CF 6 a Entreprise, Comptabilité et Gouvernance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	B	UE 5 B A 1 Réflexivité et Compétences Transversales	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M		1	O ou M		
		Cours au choix														
	B	UE 5 B 1 a Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**	
	B	UE 5 B 2 a Jeu d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M		
	C	UE 5 C CF 1 Fiscalité 1	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
C	UE 5 C CF 2 Droit des Sociétés	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h		
			30													
	A	UE 6 A CF 1 Contrôle de Gestion Approfondi	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	A	UE 6 A CF 2 Comptabilité des Sociétés	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	A	UE 6 A CF 3 Fiscalité 2	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	

IAE Clermont Auvergne

6	A	UE 6 A CF 4 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**	
	A	UE 6 A CF 5 a Finance d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h	
	A	UE 6 A CF 6 a Mathématiques Financières	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h	
	B	UE 6 B A 1 Engagement pour l'Arbitrage au Quotidien et dans les Fédérations (UE)	3	3	EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O		1	M ou O		
	B	UE 6 B 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	
	C	UE 6 C CF 1 a Droit des Contrats	3	3	EvT	100%	1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h	
		Cours au choix :														
	C	UE 6 C CF 2 a Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M ou A°		1	M ou A°		1	O ou M ou A°	**	
	C	UE 6 C 3 b Engagement Civique (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	C	UE 6 C 3 c S'orienter sur le Métier de Professeur des Ecoles	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	C	UE 6 C 3 d S'orienter sur le Métier de Professeur de Collège ou de Lycée	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	C	UE 6 C 3 f Préparation TOEIC (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
C	UE 6 C 4 A 2 Pratique et Analyse de la Pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**		
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 3 - Parcours Management

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 5 A 1 Droit Social	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h
		UE 5 A 2 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**
		UE 5 A 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h
		UE 5 A M 6 a Management et Organisation d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h
		Cours selon modalité pédagogique :													
		UE 5 A 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 4 b Managerial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		Cours selon modalité pédagogique :													
		UE 5 A 5 a Stratégie d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 5 A 5 b Corporate Strategy	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	B	UE 5 B 1 a Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**
		UE 5 B 2 a Jeu d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
	C	UE 5 C M 1 Entreprise et Big Data	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
EC 1 - Développement Commercial et International de l'Entreprise			1,5												
EC 2 - Big Data et Innovation			1,5												
UE 5 C M 2 a Gestion des Ressources Humaines		3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h	

IAE Clermont Auvergne

		#REF!														
6	A	UE 6 A M 1 a Introduction à la Logistique d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 A M 2 Management de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 A M 3 Management des PME	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h	
		UE 6 A M 4 Marketing Opérationnel	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 A M 5 Management d'Univers Marchand Retail	3	3	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h	
		Cours selon modalité pédagogique :														
		UE 6 A M 6 a Gestion de la Relation Client	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 A M 6 b Customer Relationship Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	B	UE 6 B M 1 Informatique et Langues	3	3												
		EC 1 - Informatique Appliquée au Management Marketing		2	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h	
		EC 2- Anglais des Affaires		1	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**	
		UE 6 B 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	
	C	UE 6 C M 1 Gestion Financière	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h	
		Cours au choix :														
		UE 6 C M 2 a Conférences Métiers Management Marketing (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M ou A°		1	M ou A°		1	O ou M ou A°	**	
UE 6 C 3 b Engagement Civique (annualisé)		3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**		
UE 6 C 3 c S'orienter sur le Métier de Professeur des Ecoles		3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**		

	UE 6 C 3 d S'orienter sur le Métier de Professeur de Collège ou de Lycée	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
	UE 6 C 3 f Préparation TOEIC (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

A Machine*

A° Dans le cadre d'une inscription double en licence, les EC suivants sont validés de la manière suivante lorsque la mention Gestion correspond à la seconde mention :

mention droit en première inscription : au semestre 5, les " UE 5 A 1 Droit social " et " UE 5 A 2 a Anglais des affaires " du Bloc A Compétences fondamentales sont validées par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 au bloc A Compétences fondamentales en Droit privé. L' " UE 5 B 1 a Anglais de conversation " du Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 au bloc B Compétences transversales en Droit privé. L' " UE 5 C M 2 a Gestion des ressources humaines " du Bloc C M Compétences complémentaires en Management est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 au bloc C Compétences complémentaires en Droit privé. Au semestre 6, l' " UE 6 A M 3 Management des PME " du Bloc A Compétences fondamentales est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 6 au bloc A Compétences fondamentales en Droit privé. Le cours " Anglais des affaires " du bloc B est validé par équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement d'anglais dans la Licence Droit. Les UE " UE 6 C M 2 Gestion financière " et " UE 6 C M 2 a Conférences Métiers Management Marketing (cours annualisé) et Projet personnel et professionnel" du Bloc C M Compétences complémentaires sont validées par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 6 au bloc C Compétences complémentaires en Droit privé. L' " UE 6 B 2 cours au choix dans le catalogue des UE libres (UE libre) " du Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques est validée par équivalence de la note obtenue au niveau 2 de la Licence Droit dans le cadre du catalogue des UE libres.

mention économie en première inscription : au semestre 5, l'" UE 5 A 3 a Statistique inférentielle " du Bloc A Compétences fondamentales est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement de " Statistique Inférentielle " du semestre 5 du bloc A fondamental de la mention Economie. Les " UE 5 A 2 a Anglais des affaires " du bloc A Compétences fondamentales et " UE 5 B 1 a Anglais de conversation " du bloc B Compétences relationnelles et linguistiques sont validées par équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement d'anglais du semestre 5 du bloc transversal de la mention Economie. L'" UE 5 C M 2 a Gestion des ressources humaines " du Bloc C M Compétences complémentaires est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 du bloc transversal de la mention Economie. . L' " UE 5 A 6 c Management et organisation d'entreprise" du Bloc A Compétences fondamentales est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 5 du bloc fondamental de la mention Economie Au semestre 6, l'" UE 6 A M 3 Management des PME " du Bloc A Compétences fondamentales est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue au semestre 6 du bloc A fondamental de la mention Economie. Le cours " Anglais des affaires" du Bloc C M Compétences complémentaires est validé par

équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement d'anglais du semestre 6 de la mention Economie. L' " UE 6 C M 2 a Conférences Métiers Management Marketing (cours annualisé) et Projet personnel et professionnel " du Bloc C M Compétences complémentaires est validée par équivalence en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement de Projet Personnel Professionnel du semestre du bloc professionnalisation de la mention Economie. L' " UE 6 C M 2 Gestion financière " du Bloc C M Compétences complémentaires est validée en fonction de la moyenne obtenue pour l'enseignement " Analyse financière " au semestre 6 du bloc fondamental de la mention Economie. L' " UE 6 B 2 cours au choix dans le catalogue des UE libres (UE libre) " du Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques est validée par équivalence de la note obtenue au niveau 2 de la Licence Economie dans le cadre du catalogue des UE libres.

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 3 - Parcours Management Langues Vivantes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 5 A 1 Droit Social	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 2 b Social Issues and Trends	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
		UE 5 A 3 b Statistical Inference	3	3	EvC	100%	2	E ou A		1	E ou A	1h	1	E ou A	1h
		UE 5 A 4 b Managerial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 5 b Corporate Strategy	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A M 6 a Management et Organisation d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h
	B	UE 5 B 1 a Social Issues and Trends et Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
		EC 1 - Social Issues and Trends		1,5											
		EC 2 - Anglais de Conversation		1,5											
		Cours au choix :													
		UE 5 B M 2 b Project Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 B 2 c Chinois (niveau HSK1)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
		UE 5 C M 1 Entreprise et Big Data	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
EC 1 - Développement Commercial et International de l'Entreprise			1,5												
EC 2 - Big Data et Innovation			1,5												

	UE 5 C M 2 b International Business Communication	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	Choix : Langues Appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)													
C	UE 5 C LV 1 Business English		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	Cours au choix													
	UE 5 C LV 2 a Negociando en Español		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 2 b Verhandeln auf Deutsch		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 2 c Autre (sous réserve d'acceptation)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	Cours au choix													
	UE 5 C LV 3 a Konflikte im Unternehmen lösen		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 3 b Resolviendo Conflictos		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 3 c (sous réserve d'acceptation)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
		30												
	UE 6 A M 1 b Tools of International Trade and Logistics	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A M 2 Management de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A M 3 Management des PME	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
A	UE 6 A M 4 Marketing Opérationnel	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A M 5 Management d'Univers Marchand Retail	3	3	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A M 6 b Customer Relationship Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 B M 1 Informatique et Langues	3	3											
	EC 1 - Informatique Appliquée au Management Marketing		1,5	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h
B	EC 2 - Doing Business in Different Cultures		1,5	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 6 B 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**

6	Cours au choix :														
	UE 6 C M 1 Gestion Financière	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	UE 6 A C M 2 International Marketing	3	3	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h	
	Cours au choix :														
	UE 6 C M 2 a Conférences Métiers Management Marketing (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M		1	O ou M	**	
	UE 6 C 3 b Engagement Civique (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	UE 6 C 3 c S'orienter sur le Métier de Professeur des Ecoles	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	UE 6 C 3 d S'orienter sur le Métier de Professeur de Collège ou de Lycée	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	UE 6 C 3 e Chinois (niveau HSK1)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	UE 6 C 3 f Préparation TOEIC (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	Choix : Langues Appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)														
	UE 6 C LV 1 Doing Business in Different Cultures		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	Langues - au choix														
	UE 6 C LV 2 a Allemand		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
UE 6 C LV 2 b Espagnol		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**		
UE 6 C LV 2 c (sous réserve d'acceptation)		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 3 - Parcours Management Arbitrage Sportif

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 5 A 1 Droit Social	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h
		UE 5 A 2 a Anglais des Affaires	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**
		UE 5 A 3 a Statistique Inférentielle	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h
		UE 5 A 4 a Contrôle de Gestion	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 5 a Stratégie d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A M 6 a Management et Organisation d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h
	B	UE 5 B A 1 Réflexivité et Compétences Transversales	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M		1	O ou M	
		Cours au choix													
		UE 5 B 1 a Anglais de Conversation	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**
		UE 5 B 2 a Jeu d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
	C	UE 5 C M 1 Entreprise et Big Data	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		EC 1 - Développement Commercial et International de l'Entreprise		1,5											
		EC 2 - Big Data et Innovation		1,5											
		UE 5 C M 2 a Gestion des Ressources Humaines	3	3	EvT		1	E ou A°	2h				1	E ou A°	1h
			30												

IAE Clermont Auvergne

6	A	UE 6 A M 1 a Introduction à la Logistique d'Entreprise	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 A M 2 Management de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 A M 3 Management des PME	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h	
		UE 6 A M 4 Marketing Opérationnel	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 A M 5 Management d'Univers Marchand Retail	3	3	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h	
		UE 6 A M 6 a Gestion de la Relation Client	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	B	UE 6 B A 1 Engagement pour l'Arbitrage au Quotidien et dans les Fédérations (UE)	3	3	EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O		1	M ou O		
		UE 6 B 2 cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	
	C	UE 6 C M 1 Gestion Financière	3	3	EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1,5h	1	E ou A°	1h	
		Cours au choix :														
		UE 6 C M 2 a Conférences Métiers Management Marketing (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3	3	EvC	100%	2	O ou M ou A°		1	M ou A°		1	O ou M ou A°	**	
		UE 6 C 3 b Engagement Civique (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
		UE 6 C 3 c S'orienter sur le Métier de Professeur des Ecoles	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
		UE 6 C 3 d S'orienter sur le Métier de Professeur de Collège ou de Lycée	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
		UE 6 C 3 f Préparation TOEIC (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
UE 6 C 4 A 2 Pratique et Analyse de la Pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**			
		30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 3 - Parcours Business Administration

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 5 A M 1 b Fundamentals of Sales	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A M 2 b Social Issues and Trends	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
		UE 5 A M 3 b Statistical Inference	3	3	EvC	100%	2	E ou A		1	E ou A	1h	1	E ou A	1h
		UE 5 A M 4 b Managerial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A M 5 b Corporate Strategy	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A M 6 b International Business Export	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B	UE 5 B 2 a Business Game	3	3	EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
		Cours au choix :													
		UE 5 B 2 b Social Issues and Trends et conversation English	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°		1	O ou E ou A°	**
		EC 1 - Social Issues and Trends		1,5											
		EC 2 - Conversation English		1,5											
		UE 5 B 2 c Chinois (niveau HSK1)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
		UE 5 C M 1 b Project Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 C M 2 b International Business Communication	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
Choix : Langues Appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)															

IAE Clermont Auvergne

C	UE 5 C LV 1 Business English		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	Cours selon parcours :													
	UE 5 C LV 2 a Negociando en Español		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 2 b Verhandeln auf Deutsch		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 2 c Autre (sous réserve d'acceptation)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 2 d FLE pour Erasmus / Accords Bilatéraux		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	Cours selon parcours :													
	UE 5 C LV 3 a Konflikte im Unternehmen lösen		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 3 b Resolviendo Conflictos		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 5 C LV 3 c (sous réserve d'acceptation)		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
UE 5 C LV 3 d FLE pour Erasmus / Accords Bilatéraux		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
		30												
A	UE 6 A M 1 b Customer Relationship Management	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A C CF 1 b Microfinance and Social Performance	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A C M 2 International Marketing	3	3	EvC	100%	2	E		1	1	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A CF 3 b Financial Accounting	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A CF 5 b Financial Mathematics	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	UE 6 A M 6 b Tools of International Trade and Logistics	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
B	UE 6 B 1 Computing and Langue	3	3											
	EC 1 - Computing and Digital Uses		1,5	EvC	100%	2	TP		1	A (machine)	1h	1	A (machine)	1h
	EC 2 - Doing Business in Different Cultures		1,5	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**
	UE 6 B 2 Free Course Unit (UE libre)	3	3	EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**
UE 6 C 1 b Professional and Personal Project	3	3	EvC	100%	2	O ou M		1	O ou M		1	O ou M	**	
Cours au choix :														

IAE Clermont Auvergne

6	UE 6 B 3 a FLE pour Erasmus / Accords Bilatéraux	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	**	
	UE 6 C 3 b Engagement Civique (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	UE 6 C 3 c S'orienter sur le Métier de Professeur des Ecoles	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	UE 6 C 3 d S'orienter sur le Métier de Professeur de Collège ou de Lycée	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	C UE 6 C 3 e Chinois (niveau HSK1)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	UE 6 C 3 f Préparation TOEIC (annualisé)	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
	UE 6 B CF 3 f Fiscalité 2	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	UE 6 B M 3 g Management de Projet	3	3	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h	
	Choix : Langues Appliquées à l'Economie et la Gestion (Qualification complémentaire)														
	UE 6 C LV 1 Doing Business in Different Cultures		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	Langues - au choix														
	UE 6 C LV 2 a Allemand		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
	UE 6 C LV 2 b Espagnol		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**	
UE 6 C LV 2 c (sous réserve d'acceptation)		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**		
UE 6 C LV 2 d FLE pour Erasmus / Accords Bilatéraux		6	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1,5h	1	O ou E	**		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En deuxième chance la modalité "Oral ou Ecrit" notée "O ou E" dépend du nombre d'étudiants inscrits

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

NIVEAU 3 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	CF	UE 1 CF 1 Finance	6	6											
		EC 1 - Diagnostic Economique et Financier		4	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes
		EC 2 - Valeur et Pilotage		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes
		UE 1 CF 2 Comptabilité	6	6											
		EC 1 - Techniques Comptables Approfondies		6	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes
	CSI	UE 1 CSI 1 Contrôle de Gestion et Système d'information	6	6											
		EC 1 - Contrôle de Gestion I		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes
		EC 2 - Informatique		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes
	GRJF	UE 1 GRJF 1 Optimisation Fiscale de l'Entreprise	6	6											
		EC 1 - Optimisation Fiscale de l'Entreprise		6	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes
		UE 2 GRJF 2 Environnement Economique et Juridique	6	6											
		EC 1 - Droit Social		1,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes
		EC 2 - Ingénierie Sociétaire 1		1,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes

IAE Clermont Auvergne

		EC 3 - Anglais		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	O	30 minutes	
			30													
6	CF	UE 2 CF 1 Finance	3	3												
		EC 1 - Consolidation et Normes Comptables Internationales		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		EC 2 - Ingénierie Financière		1	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
	CSI	UE 2 CSI 1 Contrôle de Gestion et Système d'Information	6	6												
		EC 1 - Contrôle de Gestion 2		3	EvT		1	E	3h				1	E	1h	
		EC 2 - Préparation DCG, Simulation d'Entreprise		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	GRJF	UE 2 GRJF 1 Environnement Economique et Juridique	3	3												
		EC 1 - Ingénierie Sociétaire 2		2	EvT		1	E	3h				1	E	1h	
		EC 2 - Comptabilité des Sociétés		1	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
	P	UE 2 P 1 Projet Tutoré	9	9	EvC	100%	3	M		1	M		1	M		
		EC 1 - Digitalisation en Comptabilité Contrôle Audit		2												
		EC 2 - Etudes en Contrôle ou Droit ou Finance		3												
		EC 3 - Compétences relationnelles, linguistiques et Voltaire (au choix : aide aux devoirs ou internationalisation ou communication)		4												
		UE 2 P 2 Insertion Professionnelle	9	9												
EC 1 - Apprentissage ou Contrat de professionnalisation ou Stage ou Mémoire			9	EvC	100%	2	M + S	30 minutes				2	M + S	30 minutes		
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation O ou A").

En cas de test sur l'ENT en temps contraint, les étudiants qui n'auront finalement pas pu se connecter ou effectuer le test dans des conditions normales et qui auront prévenu dans les plus brefs délais les enseignants concernés et la scolarité, pourraient - selon les circonstances - bénéficier d'une épreuve de remplacement. Selon les effectifs, cette épreuve pourra prendre la forme d'un oral.

L'oral à distance pourra être réalisé en visioconférence ou par téléphone.

Les étudiants seront informés de la forme précise de chaque évaluation et du calendrier au plus tard 15 jours avant les épreuves."

REMARQUES :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

UE X ECY : nature de l'épreuve "Autre" :

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Licence Professionnelle Assurance Banque Finance Chargé de clientèle

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : JONVAUX Rodolphe, rodolphe.jonvaux@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Chargé de clientèle	JONVAUX Rodolphe	rodolphe.jonvaux@uca.fr
(un seul parcours)		

Contact en scolarité : TOURATON Elisabeth elisabeth.touraton@uca.fr ;

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Stages		
Chargé de clientèle	durée minimale	calendrier/période
Non concerné : uniquement des étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation		

Référent stage pour la formation : JONVAUX Rodolphe

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les

expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Licence Professionnelle Assurance Banque Finance					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, bloc qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE1 UE2 et UE6	12	X		
B	UE3, UE4 et UE5	18	X		
C	EU7 et EU10	12	X		
D	UE 8 et UE 9	6	X		
E	UE11	12	X		

Licence Professionnelle parcours Assurance Banque Finance : chargé de clientèle

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance					
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE1: Contribuer au résultat de son établissement	6														
		EC 1 : Connaître les fondements de l'économie		2	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 4 : Connaître les marchés de capitaux		2	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 3 : Analyser un bilan fonctionnel		3	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		UE2: Maîtriser l'anglais bancaire et financier	3														
		EC 1 : Maîtriser l'anglais bancaire et financier		2	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		UE3 : Conseiller et proposer des solutions	9														
		EC 1 : Le droit de la banque et de l'assurance		3	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 2 : La fiscalité des particuliers		3	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 3 : L'environnement nternational		3	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		UE4 : Déclencher les prises de conscience	3														
		EC 1 : Développer les bonnes pratiques dela GRC et acquérir les clés pour adapter une posture de communication		3	EvT		1	O	20 mn		1	E	1h	1	E	1h	1h
		UE5 : Qualifier les projets des clients	6														
	EC 1 : Pratiquer la découverte interactive et qualifier les projets des clients et amorcer les solutions les plus adaptées		6	EvT		1	O	20 mn		1	E	1h	1	E	1h	1h	
	UE6: Mémoire	3															
	Réaliser un mémoire de spécialité		6			1	M			1	M			-			
			30														
2	B	UE7: Qualifier les propos du client ou du prospect	3														
		EC 1 : Connaître les pratiques de la réflexivité et rédiger une synthèse		1	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 2 : Utiliser les mathématiques financières		1	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 3 : Connaître le système monétaire et financier		1	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 4 : Appliquer la réglementation et la conformité		2	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 5 : Pratiquer la Gestion de la Relation Client		1	EvC		2 min				1	E	1h	1	E	1h	1h
		UE8 : Conseiller le client/prospect et proposer des solutons bancaires adaptées à ses besoins	3														
		EC 1 : Statuer sur l'opportunité d'entrée en relation, remporter l'adhésion du client et assurer son suivi		1	EvT		2	O et E	30 mn et 3h30		1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 2 : Identifier les solutions		1	EvT		2	O et E	30 mn et 3h30		1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC 3 : Traiter les besoins de financement		1	EvT		2	O et E	30 mn et 3h30		1	E	1h	1	E	1h	1h
		UE9 : Contribuer au résultat de son établissement bancaire dans le respect des dispositifs	3														
		EC 1 : Actionner les leviers du développement		1	EvT		1	E	2 heures		1	E	1h	1	E	1h	1h
		EC2 : Développer la satisfaction client		1	EvT		1	E	2 heures		1	E	1h	1	E	1h	1h
	EC3 : Contribuer à l'accroissement du PNB		1	EvT		1	E	2 heures		1	E	1h	1	E	1h	1h	
	UE10 : Le projet tuteuré	9															
	Développer une démarche réflexive à partir d'une action		9			1	M+S	20 mn		1	M+S	20 mn		-			
	UE11 : Les périodes en entreprise	12															
	Alternance sur l'année universitaire		9			1	M+S	20 mn		1	M+S	20 mn		-			
			30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2021-2022**

**Licence Professionnelle
Commerce et distribution**

Conseil de Gouvernance de l'IAE Clermont Auvergne : avis favorable le 14/09/2021
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 22/06/2021

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

COLOMBEL Lionel, lionel.colombel@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques :

- Parcours : Management du point de vente

Contact en scolarité :

TOURATON Elisabeth, elisabeth.touraton@uca.fr, 04 73 17 77 03

I - Organisation des enseignements

Article 1. Organisation

Les enseignements sont organisés en cours magistraux et/ou en TD.

Des groupes de TD sont constitués pour toutes les matières comportant des TD, ou enseignées exclusivement en TD. Les TD sont organisés sous la responsabilité du ou des enseignants titulaires de la matière concernée.

Aucun changement de groupe n'est autorisé sauf pour les activités salariées dûment attestées par un contrat de travail. Les demandes doivent être adressées uniquement à la Scolarité.

Selon l'évolution de la pandémie liée au COVID19, les cours magistraux et/ou en TD en présentiel pourront être complétés pour assurer la continuité pédagogique, par des dispositifs pédagogiques à distance (en ligne sur la plateforme Moodle ou par d'autres moyens), cours, exercices et activités encadrées, etc. Les étudiants doivent se connecter régulièrement et poursuivre le travail du semestre. Les étudiants n'étant pas en mesure de consulter les dispositifs en ligne se signalent auprès du responsable de formation le plus tôt possible.

Article 2. Incivilité

Toute incivilité lors d'un CM ou TD peut entraîner l'exclusion de l'étudiant à la séance ou l'arrêt de la séance. Les étudiants doivent adopter lors de leurs échanges avec les enseignants et les personnels administratifs et techniques une attitude respectueuse de la fonction exercée par ces derniers. Toute attitude irrespectueuse envers un personnel de l'Université sera interprétée comme outrage à l'égard d'une personne chargée d'une mission de service public, ce qui constitue un délit et pourra provoquer non seulement un renvoi devant la section disciplinaire de l'Université mais aussi l'engagement de poursuites pénales.

Article 3. Régime spécial d'études

Les étudiants bénéficiant du RSE sont dispensés d'assiduité aux TD et aux CM évalués exclusivement en EvC.

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- Choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- Obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- Obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux de maquettes pédagogiques ci-après.

Seuls sont concernés les étudiants en formation initiale et en reprise d'études.

Peuvent être bénéficiaires d'un RSE :

- Les étudiants salariés (contrat de travail de 2 mois consécutifs minimum hors dimanche)
- Les étudiants inscrits en double cursus (RSE possible que dans la seconde inscription)
- Les étudiants chargés de famille
- Les étudiantes enceintes
- Les étudiants en situation de handicap ou pour motif médical (certificat du SUH ou SSU)
- Les étudiants auto-entrepreneurs (pôle PEPITE)
- Les étudiants bénéficiant à l'UCA d'un statut ouvrant droit à une demande de RSE.

Toutes les demandes de bénéfice de ce régime spécial sont examinées par le responsable de formation, le Directeur de l'IAE Clermont Auvergne sous réserve de fournir les justificatifs nécessaires.

L'imprimé de demande de RSE est disponible sur l'ENT. Il doit être adressé au service de la scolarité au plus tard 4 semaines, après la date de début de semestre ou de la signature d'un contrat de travail de plus de 2 mois consécutifs. Au-delà de ce délai, l'étudiant pourra se voir opposer un refus. Elle doit être faite pour chaque semestre. En cas de force majeure, la demande de RSE peut être déposée à tout moment. Si la demande est acceptée, un contrat pédagogique précisant les aménagements d'études possibles, clairement identifiés, sera établi. Il sera signé par le responsable de formation de l'année d'études et par l'étudiant.

Article 3.1 Régime d'études pour les sportifs de haut et bon niveau

Ce régime est fixé par la convention bilatérale signée entre l'Université Clermont Auvergne et le ministère chargé des sports. Les étudiants candidats doivent s'adresser au SUAPS qui gère les demandes et communique la date limite de dépôt des dossiers.

Article 3.2. : Régime d'études pour les étudiant-entrepreneurs

Ce régime est régi par le Statut National d'Etudiant Entrepreneur (SNEE) et il s'obtient, pour une année, auprès du PEPITE de l'UCAA. Ce statut permet notamment de substituer l'UE stage professionnel, par une période de travail sur un projet de création contractualisée par le Contrat d'Engagement PEPITE. La durée est la même que celle prévue pour le stage professionnel de l'année du diplôme. Elle donne lieu à la production d'un rapport et une soutenance. L'obtention des ECTS correspondants, les règles d'évaluation, de compensation, les exigences et les conditions de réalisation de cette période sont les mêmes que celles définies dans les modalités de contrôle des connaissances de la mention du diplôme.

II - Modalités de contrôle des connaissances

Crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 : selon l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances et des compétences pourront être organisés à distance. Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves.

Article 4. Evaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves d'évaluations continues (EvC) et/ou par des évaluations terminales (EvT), écrits ou oraux, au terme du semestre, dans les conditions prévues dans les tableaux en annexe. Ces épreuves surveillées peuvent avoir lieu le samedi.

La liste des étudiants boursiers défaillants est communiquée au CROUS à sa demande.

Article 4.1 Evaluations en EvC

Les notes obtenues dans le cadre des TD aux EvC sont diffusées régulièrement aux étudiants uniquement par leurs enseignants.

- L'évaluation continue est constituée d'au moins deux évaluations par matière.
- En cas d'absence **justifiée** à une épreuve programmée évaluée en EvC ou en cas d'absence **justifiée ou non** à une épreuve non programmée évaluée en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le responsable de l'enseignement. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence à l'EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance.

- En cas d'absence **non justifiée** à une épreuve évaluée en EvC programmée ou non programmée, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance.

Article 4.2 Evaluations en EvT

L'absence aux épreuves terminales vaut défaillance de l'étudiant. Dans ce cas, le jury ne peut valablement délibérer sur les résultats de l'intéressé qui ne sont pas calculés. Les étudiants défaillants doivent passer la seconde chance en fin d'année universitaire, afin de valider leur année d'études.

Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.

Liste des justificatifs autorisés pour les EvC et EvT* :

- Concours de la fonction publique,
- Retard de train,
- Etudiant réserviste,
- Maladie ou accident,
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré,
- Mariage ou PACS,
- Naissance ou adoption d'un enfant,
- Journée d'appel de préparation à la défense,
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle,
- Passage de l'examen du permis de conduire.

*Liste non exhaustive, en dehors des cas ci-dessus, l'appréciation reviendra au responsable de formation.

Selon l'évolution de la pandémie liée au COVID19, l'évaluation en présence pourra être adaptée de la façon suivante :

- Des oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement possible d'un écrit prévu dans les MCCC par un oral).
- Des travaux à rendre en ligne.
- La neutralisation des épreuves restantes si au moins déjà 2 notes attribuées.

La procédure doit garantir l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à cette modification. Ce délai ne peut être inférieur à 2 semaines.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion ; si les conditions sanitaires le permettent.

Article 4.3 Evaluation des étudiants en situation de handicap

Conformément à la charte des examens pour les étudiants en situation de handicap, ces derniers peuvent se voir proposer un aménagement des conditions d'examen après avis du médecin du Service de Santé Universitaire (SSU) et de l'autorité administrative. Des délais sont à respecter : voir charte du SUH sur le site du SUH.

En cas d'absence à un examen, les étudiants bénéficiant d'un aménagement sont priés de prévenir la scolarité dans un délai de 15 jours ouvrables avant la date de l'examen. En application de la charte du SUH, si dans un délai de 15 jours ouvrables avant la date de l'examen, l'étudiant n'a pas prévenu le service de scolarité de sa volonté de ne pas se présenter à l'examen, et s'il n'est pas présent le jour de l'examen sans pouvoir justifier son absence, l'autorité administrative se réserve le droit de réviser son autorisation d'aménagement pour les sessions d'examens ultérieures.

III - Alternance – Expérience professionnelle :

Article 5 Alternance

La Licence professionnelle Commerce et Distribution - Parcours Management du point de vente, comporte la validation d'une expérience professionnelle qui peut prendre la forme :

- Soit une alternance sous forme de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation
- Soit de la validation d'une expérience professionnelle pour les étudiants avec le statut de formation continue.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la durée du confinement national et des éventuelles résurgences épidémiques (seconde vague épidémique nationale), le responsable de formation pourra, dans le souci de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances des rapports de contrat d'alternance et des mémoires initialement prévues - et donc n'évaluer que l'écrit fourni par l'étudiant.

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du **24 septembre 2019**.

IV Modalités de compensation :

Article 6

Les enseignements des licences professionnelles de l'IAE Clermont Auvergne sont organisés en unités d'enseignement (UE) et en semestres.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage ou alternance, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage ou alternance.

Pour chaque semestre une évaluation initiale de contrôle des connaissances et des compétences est organisée. En cas d'ajournement à l'évaluation initiale, une seconde chance est organisée à la fin de l'année universitaire.

Toutefois, le projet d'insertion professionnelle, le stage, l'alternance et/le mémoire ne peuvent pas faire l'objet d'un rattrapage.

V Plagiat

Toute citation non référencée, tout emprunt à un document non cité relèvent du plagiat et seront sanctionnés en tant que tel.

Le plagiat relève d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve d'un examen et à ce titre relève du régime disciplinaire (décret n°92-657 du 13 juillet 92). La procédure de saisine de la commission disciplinaire sera suivie conformément au décret.

VI - Maquettes de la formation :

LICENCE Professionnelle : Commerce et distribution, parcours management du point de vente

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
				Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Relations Ventes	6													
EC 1 : Techniques de négociation		6	3	EvC		2 min	E	1h30	1	E	1h	1	E	1h
UE 2 : Environnements Fournisseurs	6													
EC 1 : Gestion de production, Approvisionnements, Logistique		6	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 2 : Informatique			3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
UE 3 : Management du Point de Vente	18													
EC 1 : Merchandising – Concept Store			3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 2 : Marketing des services du Point de Vente		18	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 3 : Comptabilité, Contrôle de gestion appliqué au Point de Vente			3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 4 : Management et Animation d'équipes du Point de Vente			3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 5 : Anglais du commerce S1			3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 4 : E-Commerce	3	3												
EC 1 : E-marketing		2	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
EC 2 : Identité numérique		1	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
UE 5 : Gestion de la Relation Client	3	3												
EC 1 : Politique relationnelle et fidélisation		2	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
EC 2 : Comportement du consommateur		1	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
UE 6 : Management des Environnements du Point de Vente	6													
EC 1 : Analyse du marché de la Zone de Chalandise		1	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
EC 2 : Stratégies de Distributeurs		1	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
EC 3 : Environnement Multicanal		1	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
EC 4 : Management de la performance commerciale des univers marchants		1	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
EC 5 : Anglais du commerce S2		1	EvC		2 min				1	E	1 h	1	E	1 h
UE 7 : Actions professionnalisées Projets Tuteurés	9	9				M et S	45 min		1	M et S	45 min	-	-	-
EC 1 : Projets Tutorés		1				M				M				
UE 8 : Actions professionnalisées Alternance	9	9				M et S ou M	45 min		1	M et S ou M	45 min	-	-	-
EC 1 : Alternance		1												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)
 En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

REMARQUES : Calendrier de formation Licence professionnelle Commerce-Distribution

Semestre 1	
Réunion de rentrée	13 septembre 2021
Début des cours	13 septembre 2021
Fin des cours	22 janvier 2022
Début Vacances de Noël	18 décembre 2021
Fin Vacances de Noël	03 janvier 2022
Semestre 2	
Début des cours	31 janvier 2022
Fin des cours	09 avril 2022
Début Vacances d'Hiver	néant
Fin Vacances d'Hiver	néant
Début Vacances de Printemps	néant
Fin Vacances de Printemps	néant
Stage alterné	non
Stage fin de formation	non
Date début alternance	1 ^{er} septembre 2021
Date fin alternance	30 septembre 2022
Soutenance de stage au plus tard	09 septembre 2022

REMARQUES : Calendrier d'alternance de la LICENCE PROFESSIONNELLE Commerce et Distribution



IAE Clermont Auvergne - School of Management
11 boulevard Charles de Gaulle - Tsa 10405 - 63001 Clermont-Ferrand cedex

Licence Professionnelle Commerce Distribution parcours Management du Point de Vente
390 heures de présences universitaires du 13 Septembre 2021 au 9 Septembre 2022

09/2021		10/2021		11/2021		12/2021		01/2022		02/2022		03/2022		04/2022		05/2022		06/2022		07/2022		08/2022		09/2022			
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap		
1	Mer			Ven		Lun		Touss.																			
2	Jeu			Sam		Mar																					
3	Ven			Dim		Mer																					
4	Sam			Lun		Jeu																					
5	Dim			Mar		Ven																					
6	Lun			Mer		Sam																					
7	Mar			Jeu		Dim																					
8	Mer			Ven		Lun																					
9	Jeu			Sam		Mar																					
10	Ven			Dim		Mer																					
11	Sam			Lun		Jeu		Armist.																			
12	Dim			Mar		Ven																					
13	Lun			Mer		Sam																					
14	Mar			Jeu		Dim																					
15	Mer			Ven		Lun																					
16	Jeu			Sam		Mar																					
17	Ven			Dim		Mer																					
18	Sam			Lun		Jeu																					
19	Dim			Mar		Ven																					
20	Lun			Mer		Sam																					
21	Mar			Jeu		Dim																					
22	Mer			Ven		Lun																					
23	Jeu			Sam		Mar																					
24	Ven			Dim		Mer																					
25	Sam			Lun		Jeu																					
26	Dim			Mar		Ven																					
27	Lun			Mer		Sam																					
28	Mar			Jeu		Dim																					
29	Mer			Ven		Lun																					
30	Jeu			Sam		Mar																					
31				Dim																							
		0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0			0.0	0.0

Dimanches et jours fériés et fermetures centre

Périodes universitaires 390h

Périodes en entreprise possible

1/2 journée de soutenance, le reste du temps en entreprise

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques.

IAE Clermont-Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2021 - 2022

**Licence Professionnelle
Management Des Activites Commerciales**

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : sylvain.bertel@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Management des Relations Commerciales	Mr Sylvain BERTEL	sylvain.bertel@uca.fr

Contact en scolarité : Elisabeth Touraton

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours X				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1,UE2	12	X	
B	UE3	18	X	
C	UE4	9	x	
D	UE5	9		X
E	UE6	12		X

Parcours Management des relations Commerciales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Relations Ventes	6												
		EC 1 : Techniques de négociation		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de la consommation		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h30	1	E	1h
	A	UE 2 : Environnements Fournisseurs	6												
		EC 1 : Gestion de production, approvisionnements, logistique		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Informatique		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 3 : Management des activités du Commerce International	18												
		EC 1 : Anglais Commerce international		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Management responsable pour commerce international		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Sensibilisation à la variable culturelle et son management		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : Construction d'offre et distribution international		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
	EC 5 : Administration des ventes et tableau de bord commerciaux		3	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
	EC 6 : Construction B to B		3	EvC		1		1h30	1	E	1h	1	E	1h	
			30												
2	C	UE 4 : Management des spécificités du Commerce International	9												
		EC 1 : E-marketing		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Identité numérique		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Politique relationnelle et fidélisation		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Comportement du consommateur		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Connaissance du client et du marché : analyse de données marchés		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Vente et suivi d'équipe : objectifs de négociation et de prospection		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 7 : Processus export, prospection de marché		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
		EC 8 : Anglais commerce international		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h

	EC 9 : Environnements digitaux		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
	EC 10 : Communication		1	EvC		2 min		1h30	1	E	1h	1	E	1h
D	UE 5 : Actions professionnalisées : Projet tuteuré	9												
	EC 1 : Projet tuteuré			EvT		1	M et S	40 mn	1	M et S	40 mn	-	-	-
E	UE 6 : Actions professionnalisées : Stage	12												
	EC 1 : Alternance			EvT		1	M et S	40 mn	1	M et S	40 mn	-	-	-
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

IAE CLERMONT AUVERGNE

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Licence Professionnelle LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Sylverin KEMMOE TCHOMTE**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Gestion de Production et Logistique Intégrée	Sylverin KEMMOE TCHOMTE	sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

Contact en scolarité : Amandine GAUME (amandine.gaume@uca.fr, +33 (0)4 73 17 77 65) & Magalie BLANCHETON (magalie.blancheton@uca.fr, +33 (0)4 73 17 77 24)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	1
Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Gestion de Production et Logistique Intégrée	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	A partir du 06 janvier 2022 en alternance (cf calendrier) ou à partir du 21 mars 2022 de façon continue

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Sylverin KEMMOE TCHOMTE

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Gestion de Production et Logistique Intégrée				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE3, UE5	24	OUI	
B	U2, UE4	21	OUI	
C	UE6, UE7	15	OUI	

Parcours Gestion de Production et Logistique Intégrée

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

24

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Enseignement général	9	9											
		EC 1 : Animation d'équipe et communication		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Informatique et Outils web		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Economie Générale		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 4 : Anglais Professionnel		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	B	UE 2 : Méthodes générales	12	12											
		EC 1 : Gestion de Projet Industriel		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Comptabilité d'entreprise		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Contrôle de Gestion		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	A	UE 3 : Management Responsable & Commercial	9	9											
		EC 1 : Management Responsable		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Management de l'Innovation et de la Qualité		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Droit & Aspects Juridiques		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
			30												
2	B	UE 4 : Outils de pilotage de la production	9	9											
		EC 1 : Outils Maths Appliqués à la Gestion		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Gestion de Production		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Gestion des entrepôts & Réseaux de distribution		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h

LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

	EC 4 : Gestion des Stocks		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
A	UE 5 : Management de la Chaine Logistique	6	6											
	EC 1 : Management logistique		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	EC 2 : Marketing Industriel		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	EC 3 : Cas ou Jeux d'entreprise (SAP)		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	EC 4 : Achat & Gestion des Approvisionnements		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
C	UE 6 : Projet Tutoré	6	6											
	EC 1 : Projet Tutoré		6	EvC		1	M et/ou S							M et/ou S
C	UE 7 : Stage / Alternance	9	9											
	EC 1 : Stage / Alternance		9	EvC		1	M et/ou S							M et/ou S
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

IAE CLERMONT AUVERGNE

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **SYLVERIN KEMMOE TCHOMTE**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Management des PME- PMI	Sylverin KEMMOE TCHOMTE	sylverin.kemmoe_tchomte@uca.fr

Contact en scolarité : Amandine GAUME (amandine.gaume@uca.fr, +33 (0)4 73 17 77 65) & Magalie BLANCHETON (magalie.blancheton@uca.fr, +33 (0)4 73 17 77 24)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Management des PME- PMI	Durée du stage comprise entre 12 et 16 semaines	A partir du 06 janvier 2022 en alternance (cf calendrier) ou à partir du 21 mars 2022 de façon continue

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Sylvérin KEMMOE TCHOMTE

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours X				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE3, UE5	24	OUI	
B	U2, UE4	21	OUI	
C	UE6, UE7	15	OUI	

Parcours Management des PME - PMI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Enseignement général	9												
		EC 1 : Animation d'équipe et communication		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Informatique et Outils web		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Economie Générale		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 4 : Anglais Professionnel		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	B	UE 2 : Méthodes générales	12												
		EC 1 : Gestion de Projet Industriel		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Comptabilité d'entreprise		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Contrôle de Gestion		4	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	A	UE 3 : Management Responsable & Commercial	9												
		EC 1 : Management Responsable		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Management de l'Innovation et de la Qualité		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : Droit & Aspects Juridiques		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
			30												
B	UE 4 : Outils de pilotage de la PME - PMI	9													
	EC 1 : Fiscalité		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
	EC 2 : Diagnostic Financier		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
	EC 3 : Initiation à la Conception des Systèmes d'Information		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	
	EC 4 : Analyse de marché		1	EvC		2	E et/ou O		2	E et/ou O	1h	2	E et/ou O		
	EC 5 : Economie d'entreprise		3	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h	

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

2	A	UE 5 : Management Opérationnel de la PME - PMI	6												
		EC 1 : Cas ou Jeux d'entreprise		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 2 : Création & Reprise d'entreprise		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 3 : GRH & Droit Social		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
		EC 4 : Management Commercial		1	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	
		EC 5 : Gestion de la PME		2	EvC		2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	1h
	C	UE 6 : Projet Tutoré	6												
		EC 1 : Projet Tutoré		6	EvC		1	M et/ou S						M et/ou S	
	C	UE 7 : Stage / Alternance	9												
		EC 1 : Stage / Alternance		9	EvC		1	M et/ou S						M et/ou S	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Licence Professionnelle métiers de la GRH : assistant

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Pierre Chaudat, Maitre de Conférences, HDR

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Métiers de la GRH : assistant	Pierre Chaudat	pierre.chaudat@uca.fr

Contact en scolarité :

Magalie Blancheton, Amandine Gaume

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	

<p>Accès à la salle d'examen</p>	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Métiers de la GRH : assistant	12 semaines	Du 27/09/2021 au 2/09/2022

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation :
Pierre Chaudat

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Métiers de la GRH : assistant				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Connaissances professionnelles générales (A+B+C)	UE 1 + UE2 + UE3	30	X	
Connaissances Professionnelles fondamentales (D+E)	UE 4 + UE5	18	X	
Stage (F)	UE 6	12		X

Parcours : Métiers de la GRH : assistant

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Connaissances professionnelles générales	12												
		Droit du travail		3	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
		Droit de la Sécurité sociale		3	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
		SIRH/Intelligence artificielle		2	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
		Communication		2	EvC		2 min			1	E	2h	1	E	1h
		Management responsable		2	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
	B	UE 2 : Anglais	3												
		Anglais		3	Evc		2 min			1	E	2h	1	E ou O	1h
	C	UE 3 : Connaissances professionnelles fondamentales	15												
		Administration du personnel		3	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
		Recrutement		3	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
		Formation		3	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des rémunérations		3	EvC		2 min			1	E	2h	1	E	1h
	Management des carrières		3	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
			30												
D	UE 4 : Connaissances professionnelles spécifiques et outils	9													
	Relations sociales et professionnelles		2	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h	
	Gestion des conflits		2	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h	

2	Diagnostic social		2	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
	GRH dans le public		2	EvC		2 min			1	E	2h	1	E	1h
	Cas et simulation		1	EvC		2 min			1	E	2 h	1	E	1h
	E UE 5 : Projet tutoré	9												
	Projet tutoré		9	EvC		1	M+S	1h	1	M+S	1h			
	F UE 6 : Stage	12												
	Stage		12	EvC		1	M+S	1h	1	M+S	1h			
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et les mêmes durées.

Situation sanitaire liée au COVID 19.

En raison de la pandémie liée au COVID19, les cours magistraux et/ou en TD en présentiel seront complétés pour assurer la continuité pédagogique, par des dispositifs pédagogiques à distance (en ligne sur la plateforme moodle ou par d'autres moyens), cours, exercices et activités encadrées, etc. Les étudiants doivent se connecter régulièrement et poursuivre le travail du semestre. Les étudiants n'étant pas en mesure de consulter les dispositifs en ligne se signalent auprès du responsable de formation le plus tôt possible.

En raison de la pandémie liée au COVID19, l'évaluation en présence pourra être adaptée de la façon suivante :

- Des oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement possible d'un écrit prévu dans les MCCC par un oral).
- Des travaux à rendre en ligne.
- La neutralisation des épreuves restantes si au moins déjà 2 notes attribuées.

La procédure doit garantir l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à cette modification. Ce délai ne peut être inférieur à 2 semaines.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion ; si les conditions sanitaires le permettent.

En raison de la pandémie liée au COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; pour moins de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de travailler en complément sur un mémoire ou un rapport de 20 pages ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera remplacé par un mémoire ou un rapport de 40 pages. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la période de confinement national et des éventuelles résurgences épidémiques, le responsable de formation pourra, toujours dans le souci de préserver les intérêts des étudiants, proposer des soutenances à distance, voire annuler les soutenances des rapports des contrats d'alternance, de stage et des mémoires initialement prévues - et donc n'évaluer que l'écrit fourni par l'étudiant.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Master Gestion de Production, Logistique, Achats

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 28/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Professeur Nikolay TCHERNEV** nikolay.tchernev@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Ingénierie Logistique	Nikolay TCHERNEV	nikolay.tchernev@uca.fr
Achats et Logistique	Virginie Noireaux	virginie.noireaux@uca.fr

Contact en scolarité : Céline FERNANDES DA-SILVA, celina.fernandes_da_silva@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôlée/ Appel / 3 absences injustifiées dans la même matière
Assiduité aux TD	Contrôlée/ Appel / 3 absences injustifiées dans la même matière
Assiduité aux TP	Contrôlée/ Appel / 3 absences injustifiées dans la même matière
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence injustifiée et passera en 2nd chance.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Parcours Ingénierie Logistique	2 mois	Début mars fin août
M1 Parcours Achats et Logistique	2 mois	Début mars fin août
M2 Parcours Ingénierie Logistique	2 mois	Début avril fin septembr
M2 Parcours Achats et Logistique	2 mois	Début avril fin septembr

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Céline FERNANDES DA-SILVA, celina.fernandes_da_silva@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Ingénierie Logistique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 5	51		X
B	UE 6	9		X

Master 1 - Parcours Achats et Logistique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 5	51		X
B	UE 6	9		X

Master 2 - Parcours Ingénierie Logistique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 7	51		X
B	UE 8	9		X

Master 2 - Parcours Achats et Logistique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 à 7	51		X
B	UE 8	9		X

MASTER 1 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.		
1	A	UE 1 : Techniques fondamentales	12													
		EC 1 : Supply Chain management			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Analyse et techniques d'étude de marché			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : Informatique de Gestion			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 4 : Contrôle de Gestion			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
			UE 2 : Outils managériaux et de décision	18												
			EC 1 : Initiation à la gestion de production			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
			EC 2 : Droit (affaires/consommation)			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
			EC 3 : Anglais			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
			EC4 : Management de l'information			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
			EC5 : Logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
2	A	UE 3 : Environnement et stratégies	9												
		EC 1 : Anglais			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Lean Manufacturing			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management d'équipe			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management stratégique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Mathématiques appliquées à la gestion			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Management et pilotage logistique	9												
		EC 1 : Management de la performance logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Pilotage opérationnel des flux			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion des stocks			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3													
	EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
	UE 6 : Stage	9													
	EC 1 : Stage			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
1	A	UE 1 : Logistique et chaîne logistique	9												
		EC 1 : Logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de Production			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management des entreprises en réseau			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Management de la performance et des processus logistiques	12												
		EC 1 : Contrôle de gestion opérationnel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Modélisation et optimisation de la chaîne logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Modélisation de l'entreprise intégrée			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Support des activités logistiques	6												
		EC 1 : Conception avancée d'applications informatiques			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de l'information en entreprise			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Anglais professionnel	3												
		EC 1 : Anglais professionnel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Ingénierie Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
2	A	UE 5 : Supply Chain Management	9												
		EC 1 : Techniques d'aide à la décision			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Achats et Gestion des Approvisionnements			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion des stocks et supply chain			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 : Système d'information logistique	6												
		EC 1 : Gestion des stocks sur progiciel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion des flux logistiques sur progiciel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Gestion de projet logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 7 : Projet Mémoire Recherche	6												
	EC1 : Projet Mémoire Recherche			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
	B	UE 8 : Stage	9												
		EC 1 : Stage			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 GPLA - Parcours Achats et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
1	A	UE 1 : Techniques fondamentales	12												
		EC 1 : Supply Chain management		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse et techniques d'étude de marché		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Informatique de Gestion		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Contrôle de Gestion		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Outils managériaux et de décision	18												
		EC 1 : Initiation à la gestion de production		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit (affaires/consommation)		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC4 : Management de l'information		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC5 : Logistique		x	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
					30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 GPLA - Parcours Achats et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

18 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.		
2	A	UE 3 : Environnement et stratégies	9														
		EC 1 : Anglais			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h		
		EC 2 : Lean Manufacturing			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h		
		EC 3 : Management d'équipe			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h		
		EC 4 : Management stratégique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h		
		EC 5 : Mathématiques appliquées à la gestion			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h		
			UE 4 : Management et pilotage logistique	9													
			EC 1 : Management de la performance logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
			EC 2 : Pilotage opérationnel des flux			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
			EC 3 : Gestion des stocks			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
					UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3											
					EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S
	B	UE 6 : Stage	9														
		EC 1 : Stage			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h		
			30														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Achats et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
1	A	UE 1 : Logistique et chaîne logistique	9												
		EC 1 : Logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de Production			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management des entreprises en réseau			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Management de la performance et des processus logistiques	12												
		EC 1 : Contrôle de gestion opérationnel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Modélisation et optimisation de la chaîne logistique			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Modélisation de l'entreprise intégrée			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Support des activités logistiques	6												
		EC 1 : Conception avancée d'applications informatiques			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de l'information en entreprise			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Anglais professionnel	3												
		EC 1 : Anglais professionnel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
					30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 GPLA - Parcours Achats et Logistique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

15 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée de épr.
2	A	UE 5 : Stratégie et organisations Achats	9												
		EC 1 : Gestion de la relation fournisseur			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Supply Chain et Stratégie d'achat			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Achats en contexte sectoriel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 : Outils pour le pilotage des achats	6												
		EC 1 : Gestion des stocks et des approvisionnements			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de la production sur progiciel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Gestion des achats sur progiciel			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	UE 7 : Projet Mémoire Recherche	6													
	EC1 : Projet Mémoire Recherche			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
B	UE 8 : Stage	9													
	EC 1 : Stage			EvT		1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	1	M et S	0,75h	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master mention Management stratégique

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **LEBRUMENT Norbert**, norbert.lebrument@uca.fr

Responsable pédagogique du Master 1 : **CASSIERE François**, francois.cassiere@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Stratégie et pilotage des entreprises	LAGRANGE Samuel	samuel.lagrange@uca.fr
Management de projet, innovation et transformati	LEBRUMENT Norbert	norbert.lebrument@uca.fr

Contact en scolarité : BOROT Sylviane, sylviane.borot@uca.fr ; PANNUNZIO Sophie, sophie.pannunzio@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	NC

<p>Accès à la salle d'examen</p>	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Management Stratégique	3 mois	14/03/2022 au 27/08/2022
M2 -parcours Stratégie et pilotage des entreprises	4 mois	07/03/2022 au 09/09/2022
M2 -parcours Management de projet, innovation et transformation	4 mois	28/02/2022 au 02/09/2022

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : CASSIERE François ; LAGRANGE Samuel ; LEBRUMENT Norbert

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Management de projet, innovation et transformation numérique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 UE2	30	X	
B	UE3 UE4 UE5	24	X	
C	UE6	6		X

Master 2 - Parcours Management de projet, innovation et transformation numérique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 UE2	18	X	
B	UE3 UE4	24	X	
C	UE5, UE6 et UE7	18		X

Master 1 - Parcours Stratégie et Pilotage des Entreprises				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 UE2	30	X	
B	UE3 UE4 UE5	24	X	
C	UE6	6		X

Master 2 - Parcours Stratégie et Pilotage des Entreprises

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 UE2	18	X	
B	UE3 UE4	24	X	
C	UE5, UE6 et UE7	18		X

MASTER 1 Management Stratégique - Parcours Stratégie et pilotage des entreprises

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Socles et fondements techniques	15												
		EC 1 : Economie Nationale/Internationale	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse et techniques d'étude de marché	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Informatique de gestion	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Contrôle de Gestion	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Outils managériaux et de décision	15												
		EC 1 : BI & SQL	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit (affaires/consommation)	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management des réseaux numériques	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
			30												
2	B	UE 3 : Environnement et stratégie	12												
		EC 1 : Anglais	1	1	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse financière	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management stratégique	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Mathématiques appliquées à la gestion	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Data science et programmation sous R	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Skills development	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Module : Stratégie et pilotage des entreprises	9												
		EC 1 : Co construction et UX	1	1	EvC		2 Min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Economie de l'innovation	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Stratégies de distribution	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Fiscalité	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3												
	EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3	3			1	M+S	45 mn	1	M+S	45 mn		-		
	C	UE 6 : stages	6												
	Stages	6	6			1	M+S	45 mn	1	M+S	45 mn		-		
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 Management Stratégique - Parcours Stratégie et pilotage des entreprises

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	UE	Crédits (= coefficients) affectés à	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de	% EvC	Nb	Nature des	Durée des	Nb	Nature des	Durée des	Nb	Nature des	Durée
3	A	UE 1 : Cadre de l'action managériale	9												
		EC 1 : Théorie et stratégies des organisations		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Strategic management and competitive intelligence		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Financement de l'innovation		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Anglais des affaires		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Outils managériaux et démarches au service de la stratégie	9												
	B	EC 1 : Stratégies marketing		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Pilotage de la performance et analyse financière		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management interculturel		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Gestion de projet		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 : Gestion et valorisation des activités de l'entreprise	12												
		EC 1 : Fiscalité		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
4	B	EC 2 : Community Management		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : SCM et Gestion de Production		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Tableaux de Bord des entreprises et Simulation		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Management des TIC		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Economie		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Pilotage et Management des réseaux	12												
	C	EC 1 : Droit des Contrats et la de Franchise		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de la propriété intellectuelle et de la marque		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management de la coopération et des réseaux		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Economie des réseaux		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Technique de Commercialisation		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 : un module au choix	3												
C	Développement professionnel et insertion		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
	Recherche en sciences de gestion		3	EvC		2 min			1	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn	
	UE 6 : PMR	6													
			6			1	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn				
	UE 7 : Stage	9													
	Stages		9			1	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn		-		
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 1 Management Stratégique - Parcours Management de projet, innovation et transformation numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Socles et fondements techniques	15												
		EC 1 : Supply chain management	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse et techniques d'étude de marché	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Informatique de gestion	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Contrôle de Gestion	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Outils managériaux et de décision	15												
		EC 1 : BI & SQL	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit (affaires/consommation)	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais	4	4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Management des réseaux numériques	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
			30												
2	B	UE 3 : Environnement et stratégie	12												
		EC 1 : Anglais	1	1	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse financière	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Management stratégique	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Mathématiques appliquées à la gestion	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Data science et programmation sous R	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Skills development	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 : Module : Management de Projet, Innovation et Transformation Numérique	9												
		EC 1 : Design thinking	1	1	EvC		2 Min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Bases de données et programmation Python	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Conception et formalisation du cahier des charges	3	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Equipes projet et gestion de crise	2	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3												
	EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3	3			1	M+S	45 mn	1	M+S	45 mn		-		
	C	UE 6 : stages	6												
	Stages	6	6			1	M+S	45 mn	1	M+S	45 mn		-		
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 Management Stratégique - Parcours Management de projet, innovation et transformation numérique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	UE	Crédits (= coefficients) affectés à	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de	% EvC	Nb	Nature des	Durée des	Nb	Nature des	Durée des	Nb	Nature des	Durée
3	A	UE 1 : Cadre de l'action managériale	9												
		EC 1 : Théorie et stratégies des organisations		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Strategic management and competitive intelligence		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Financement de l'innovation		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Anglais des affaires		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE 2 : Outils managériaux et démarches au service de la stratégie numérique	9												
	EC 1 : RGPD et transformation numérique		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
	EC 2 : Système d'information Data Centric		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
	EC 3 : Gestion de projet et lean management		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
	EC 4 : Management des SI et ERP		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
				30											
	4	B	UE 3 : Outils et démarches au service de la transformation numérique de l'entreprise	12											
EC 1 : ERP 1 : Oracle NetSuite				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 2 : Démarches PLM				1	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 3 : Analyse de données et machine data : Splunk				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 4 : CRM : Salesforce et Microsoft Dynamics CRM				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 5 : ERP 2 : SAP				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
EC 6 : Business Intelligence et data visualization			3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
				30											
C		UE 4 : Management de l'équipe projet et innovation	12												
		EC 1 : Management de l'équipe projet et leadership		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Management de l'innovation		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Modélisation des processus métiers		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : Méthodologie Scrum		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
	EC 5 : Anglais des affaires renforcé		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
			3												
	D	Développement professionnel et insertion		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		Recherche en sciences de gestion		3	EvC		2 min			1	M + S	45 mn	1	M + S	45 mn
	UE 6 : PMR	6													
				6			1	M + S	45 minutes	1	M + S	45 minutes			
	UE 7 : Stage	9													
		Stages		9			1	M + S	45 minutes	1	M + S	45 minutes		-	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2021 - 2022

Master MAE

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **RALET Patrick**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Entrepreneuriat et Innovation	HILLAIRET Dieter	dieter.hillaiRET@uca.fr
Management & Administration des Entreprises (MAE)	RALET Patrick	patrick.ralet@uca.fr
Management des org ^o médico-sociales et de santé (MOMS)	MERIADE Laurent	laurent.meriade@uca.fr
SMMART MBA (sustainable management for mobility, activity, responsibility) ouverture prévue en 2022-2023	ROCHETTE C.& BRASSIER P.	corinne.rochette@uca.fr - pascal.brassier@uca.fr

Contact en scolarité : BOROT Sylviane et PANNUNZIO Sophie

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent. Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.
Assiduité aux TD	L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent. Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.
Assiduité aux TP	NC

<p>Accès à la salle d'examen</p>	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Entrepreneuriat & Innovation	2 mois	
M2 Entrepreneuriat & Innovation	3 mois	
M2 Management & Administration des Entreprises (MAE)	3 mois	20 mars - 31 août. 2021
M2 Management des Org ^o médico-sociales et de Santé (MOMS)	2 mois	

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Patrick RALET; Dieter Hillairet, Laurent MERIADE

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Entrepreneuriat et Innovation (E&I)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc A	UE 1 - UE 2	30	X	
Bloc B	UE 3 - UE 4 - UE5	24	X	
Bloc C	UE 6	6		X

Master 2 – Parcours Entrepreneuriat et Innovation (E&I)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 - UE 2 - UE 3	30	X	
B	UE 4 - UE 5	15	X	
C	UE 6 - UE 7	15		X

Master 2 - Parcours Management & Administration des Entreprises (MAE)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 - UE 2 - UE 3	30	X	
B	UE 4 - UE 5 - UE 6	21	X	
C	UE 7	9		X

Master 2 - Parcours Management des Organisations Médico-Sociales et de Santé (MOMSS)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1 - UE 2 - UE 3	30	X	
B	UE 4 - UE 5	21	X	
C	UE 6	9		X

MASTER 1 MAE – Entrepreneuriat et Innovation (E&I)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Cadre de l'action managériale	15												
		EC 1 : Economie nationale / internationale	4	4	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Analyse et techniques d'étude de marché	4	4	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Informatique de gestion	4	3	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Contrôle de gestion	4	4	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
	A	UE 2 : Outils managériaux et de décision	15												
		EC 1 : Créativité	4	4	EvC + EVT	70%+30%	2 min	TP + E	1H	1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Droit (affaires/consommation)	4	4	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Anglais*	4	4	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Management des réseaux numériques	3	3	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
			30												
	B	UE 3 : Environnement et stratégie	12												
		EC 1 : Anglais*	1	1	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Analyse financière	2	2	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Management stratégique	3	3	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Mathématiques appliquées à la gestion	2	2	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 5 : Data science et programmation sous R	2	2	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 6 : Skills développement innovation	2	2	EvT		1	M					1	E	1H
	B	UE 4 : Entrepreneuriat et innovation	9												
	EC 1 : Business plan prévisionnel	1	1	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H	

2		EC 2 : Micro-projets innovants	3	3	EvT		1	M+S	30mn				1	M+S	30mn
		EC 3 : Entrepreneuriat et innovations sportives	3	3	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Décisions stratégiques et opportunités d'affaires	2	2	EvC		2 min			1	E	1H	1	E	1H
	B	UE 5 : Introduction à la recherche appliquée au PMR	3												
		EC 1 : Introduction à la recherche appliquée au PMR**	3	3	EvT		1	M + 0	30mn				1	E	1H
	C	UE 6 : Stage	6												
		EC 1 : Stage ou Contrat d'engagement PEPITE**	6	6	EvT		1	M+S	45mn				Pas de 2ème chance		
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

4	B	UE 4 : Entrepre-neuriat et innovation 2	9												
		EC 1 : Marketing et lancement de nouveaux produits		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Esprit d'entreprendre et leaderships		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Design, outils de conception/développement		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : RSE et éco-conception		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	B	UE 5 : Gestion du processus entrepreneurial	6												
		EC 1 : Du produit au service : approche ergonomique de la conception par les usages		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Réglementation liée à la sécurité et aux responsabilités de l'entrepreneur/manager		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Témoignage d'entrepreneurs et créateurs d'activités innovantes		2	EvT	100	1	M					1	E	1H
	C	UE 6 : Projet	6												
		EC 1 : Micro-projet*		2	EvT	100	1	M+S	30mn				1	M+S	30mn
	C	UE 7 : Stage	9												
		EC 1 : Stage ou Contrat d'engagement PEPITE*		9	EvT	100	1	M+S	45mn				Pas de 2ème chance		
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

4		EC 1 : Droit des affaires		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Entrepreneuriat & projets innovants		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Business game		2	EvC	100	2 min	E ou A		1	E	1H	1	E	1H
	B	UE 5 : Dimensions fonctionnelles du management2	12												
		EC 1 : Gestion des RH		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Droit du travail		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Négociation vente		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
		EC 4 : Contrôle de gestion		3	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	B	UE 6 : Communication collective du manager	3												
		EC 1 : Management des équipes		2	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Conduite de réunion & Animation		1	EvC	100	2 min			1	E	1H	1	E	1H	
C	UE 7 : Stage ou Mémoire terrain	9													
	Stage, rapport d'activité, contrat d'engagement ou Qualification recherche		9	M et S		1	45mn		1	M et S	45mn				
		30													

* matières validée conjointement avec le parcours Recherche

** matière dispensée en anglais

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE 4 EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : Jeu en ligne

MASTER mention MAE - Parcours : Management des organisations médico-sociales et de santé (M2)

Semestre	Bloc	Unités d'enseignement	Crédits affectés à l'UE	Coef	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale				RSE avec aménagement des			Seconde chance			
					Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Cadre de l'action managériale Santé publique Droit Finances publiques Anglais	9	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1H
				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1H
				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1H
				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1H
3	A	UE 2 : Outils managériaux et démarches au service de la stratégie Management des connaissances, pratique des organisations, Théorie et stratégies des organisations Droit du travail et responsabilité juridique Outils qualitatifs et quantitatifs	9	3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1H
				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1H
				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1H
				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1H
3	A	UE 3 : Gestion et valorisation des activités publiques Marketing public Management de la qualité de service de soin Gestion hospitalière T2A - contrôle de Analyse des pratiques et gestion du Psychosociologie	12	2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
				3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
				3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
				2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h

4	B	UE 4 : Pilotage et management des organisations publiques												
		Gestion relationnelle et management d'équipe	9	2	EvC		2min		1	E	1h	1	E	1h
		Droit approfondi des services publics		2	EvC		2min		1	E	1h	1	E	1h
		Management des compétences et GPMC		2	EvC		2min		1	E	1h	1	E	1h
		Evaluation de l'action publique		1	EvC		2min		1	E	1h	1	E	1h
		Gestion des partenariats		2	EvC		2min		1	E	1h	1	E	1h
4	B	UE 5 : Développement professionnel												
		Méthodologie du mémoire et accompagnement												
		Projet mémoire recherche	12	9	EvC		1	M+S	1	M+S		1	M+S	
4	C	UE 6 : Stage												
		Stage	9	9			1	Synth +S	30 min		30 min		-	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les re

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

A : En cas de crise sanitaire, après consultation et décision du CFVU de l'UCA, les épreuves de contrôle continu qui n'ont pas déjà réalisées pourront être neutralisées, compte tenu que tous les étudiant(e)s du parcours Management des organisations médico-sociales et de santé sont mobilisables, durant une crise sanitaire, dans leurs établissements hospitaliers de rattachement. L'application des MCC de ce parcours, encore plus que pour tout autre parcours, devra donc tenir compte de la situation particulière à laquelle sont confrontés les étudiants du parcours MOMS.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master Monnaie Banque Finance Assurance

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : JONVAUX Rodolphe, rodolphe.jonvaux@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Responsable pédagogique du Master 1 : chargé de la clientèle des professionnels CCPro	JONVAUX Rodolphe	rodolphe.jonvaux@uca.fr
Responsable pédagogique du Master 2 : chargé de la clientèle des professionnels CCPo	JONVAUX Rodolphe	rodolphe.jonvaux@uca.fr
(un seul parcours)		

Contact en scolarité : BOROT Sylviane, sylviane.borot@uca.fr ; PANNUNZIO Sophie, sophie.pannunzio@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les CM et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un CM, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être envoyés par tout moyens uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	NC

<p>Accès à la salle d'examen</p>	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>
<p>La composante distinguée absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement ou non par l'enseignant, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Monnaie Banque Finance Assurance : chargé de la clientèle des professionnels CCPro	3 mois	14/03/2022 au 27/08/2022
M2 Monnaie Banque Finance Assurance : chargé de la clientèle des professionnels CCPro	4 mois	19/04/2022 au 09/09/2022

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : JONVAUX Rodolphe

M2 Soit d'un stage non alterné.	4 mois	avril à septembre
M2 Soit d'une alternance d'une année sous forme d'un contrat		2021-2022
M2 soit de la validation d'une expérience professionnelle	4 mois	avril à septembre

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Monnaie Banque Finance Assurance : chargé de la clientèle des professionnels CCPro					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE1A et UE1B	30	X		
B	UE2A, UE2B et UE2C	24	X		
C	UE2D	6		X	Peut compenser A et B

Master 2 - Monnaie Banque Finance Assurance : chargé de la clientèle des professionnels CCPro					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE3A et UE3B	12	X		
B	UE 3C et UE 3D	18	X		
C	UE4A, UE4B et UE4C	18	X		
D	UE4D	12		X	Peut compenser A, B et C

MASTER 1 Monnaie Banque Finance Assurance : chargé de la clientèle des professionnels CCPro

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE1A : Gérer à partir des fondements techniques	15												
		EC 1 : Comprendre l'économie nationale et internationale		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyser et étudier un marché		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Utiliser l'informatique de gestion		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4: Pratiquer le contrôle de Gestion		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE1B : Maîtriser les outils managériaux et de décision	15												
		EC 1 : Appréhender la gestion de patrimoine		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Appliquer le droit des affaires et de la consommation		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Pratiquer la langue anglaise		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Manager des réseaux numériques		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
			30												
2	B	UE2A : Maîtriser son environnement et sa stratégie	12												
		EC 1: Pratiquer la langue anglaise		1	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyser le bilan, le compte de résultat et les liasses fiscales		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Comprendre le management stratégique		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : Utiliser les mathématiques appliquées à la gestion		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 5 : Connaître le Data science et programmation sous R		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 6 : Développer les soft Skills		2	EvC		1 min			1	E	1h	1	E	1h
		UE2B : Conseiller la clientèle	9												
		EC 1 : Connaître le métier de conseiller clientèle professionnelle		1	EvC		1 Min			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Vendre les produits de la sphère privée		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Maîtriser la fiscalité des particuliers		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
	EC 4 : Négocier dans le cadre d'un entretien commercial		2	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
	UE2C : S'initier à la recherche	3													
	EC 1 : S'initier à la recherche appliquée au PMR		3			1	M+S	45 mn	1	M+S	45 mn		-		
	C	UE2D : Appliquer les acquis	6												
		Stage		6			1	M+S	30 mn	1	M+S	30 mn		-	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 Monnaie Banque Finance Assurance : chargé de la clientèle des professionnels CPro

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	UE	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance					
					Type de	% EvC	Nb	Nature des	Durée des épr.	Nb	Nature des	Durée des	Nb	Nature des	Durée des		
3	A	UE3A : Connaître la terminologie bancaire anglophone	3														
		EC 1 : Connaître la terminologie bancaire anglophone		3	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h		
			UE3B : Maîtriser la réglementation et l'environnement international	9													
			EC 2 : Maîtriser la réglementation bancaire		5	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
			EC 3 : Connaître les normes internationales		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
			UE3C : Analyser les aspects financiers et l'environnement professionnel	9													
			EC 1 : Analyser le bilan, le compte de résultat et les liasses fiscales		5	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
			EC 2 : Analyser l'environnement économique		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h	
	B	UE3D : Développer des relations efficaces	9														
		EC 1 : Manager une équipe		5	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h		
4		EC 2 : Gérer la Relation Client		4	EvC		2 min			1	E	1h	1	E	1h		
			30														
	C	UE4A : Connaître, développer et entretenir son portefeuille de clients professionnels	6														
		EC 1 : Analyser un portefeuille de clients professionnels		2	EvT		1	O	25 mn	1	E	1h	1	E	1h		
		EC 2 : Définir un plan d'action et organiser la démarche commerciale		2	EvT		1	O	25 mn	1	E	1h	1	E	1h		
		EC 3 : Développer un portefeuille de clients professionnels		2	EvT		1	O	25 mn	1	E	1h	1	E	1h		
		C	UE4B : Gérer les risques professionnels	3													
			EC1 : Analyser les risques		2	EvT		1	E	3 heures	1	E	1h	1	E	1h	
				EC2 : Se positionner sur la conduite à tenir en matière d'engagements		1	EvT		1	E	3 heures	1	E	1h	1	E	1h
				UE4C : Proposer des solutions bancaires adaptées aux besoins des clients professionnels	9												
EC 1 : Conduire l'entrée en relation et gérer la relation au quotidien					2	EvT		1	E	3h 30 mn	1	E	1h	1	E	1h	
EC2 : Exploiter la documentation comptable					2	EvT		1	E	3h 30 mn	1	E	1h	1	E	1h	
EC3 : Accompagner le professionnel et proposer des solutions personnalisées					2	EvT		1	E	3h 30 mn	1	E	1h	1	E	1h	
EC4 : Mener un entretien avec un client professionnel					3	EvT		1	E	3h 30 mn	1	E	1h	1	E	1h	
UE4D : Application des acquis	12																
	Stage de fin d'études ou contrat d'alternance en entreprise		9			1	M + S	20 mn	1	M + S	30 mn		-				
		30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master Comptabilité Contrôle Audit

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Fabien Roux**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 Parcours CCA	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Parcours CCA	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr

Contact en scolarité :

M1 Parcours CCA

Mylène Sedille

mylene.sedille@uca.fr

M2 Parcours CCA

Mylène Sedille

mylene.sedille@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>En cas d'absence injustifiée dans une matière évaluée en contrôle continu, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière concernée. L'appel en CM sera systématique en Master 2 et l'appel en CM se fera en Master 1 que dans les cours avec un effectif de moins de 60 étudiants.</p>
Assiduité aux TD	Oui détail ligne ci-dessus
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2^{de} chance.</p>

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours CCA	3 mois - 60 jours ouvrés	à partir du lundi 28 mars 2022
M2 parcours CCA	3 mois - 60 jours ouvrés	selon calendrier de l'alternance

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : **Fabien Roux**

M1 parcours CCA

Fabien Roux

fabien.roux@uca.fr

Fabien Roux

fabien.roux@uca.fr

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
SICA	UE 1 SICA 1, UE 1 SICA 2, UE 2 SICA 1	12	X	
CFG	UE 1 CFG 1, UE 1 CFG 2, UE 2 CFG 1, UE 2 CFG 2	18	X	
GREJF	UE 1 GREJF 1, UE 2 GREJF 1, UE 2 GREJF 2	9	X	
OML	UE 1 OML 1, UE 1 OML 2, UE 2 OML 1	9	X	
P	UE 2 P 1	12	X	

Bloc **SICA** (Système d'Information, Contrôle et Audit) - Bloc **CFG** (Comptabilité Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **P** (Professionnalisant)

Master 2 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
SICA	UE 3 SICA 1, UE 3 SICA 2, UE 4 SICA 1, UE 4 SICA 2	12	X	
CFG	UE 3 CFG 1, UE 3 CFG 2, UE 4 CFG 1, UE 4 CFG 2	21	X	
GREJF	UE 3 GREJF 1, UE 3 GREJF 2	9	X	
OML	UE 3 OML 1, UE 4 OML 1, UE 4 OML 2	9	X	
P	UE 4 P 1	9	X	

Bloc **SICA** (Système d'Information, Contrôle et Audit) - Bloc **CFG** (Comptabilité Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **P** (Professionnalisant)

MASTER 1 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **41 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	SICA	UE 1 SICA 1 Management et Système d'Information	3	3												
		EC 1 : Management des Systèmes d'Information		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 1 SICA 2 Management Organisationnel et Contrôle	6	6												
		EC 1 : Métiers du Contrôleur de Gestion		3	EvT		1	E	3h				1	E	1h	
		Cours selon la modalité pédagogique :														
		EC 2 : Management Organisationnel		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 3 : Organisational Management		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	CFG	UE 1 CFG 1 Finance	6	6												
		EC 1 : Diagnostic Economique et Financier		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		EC 2 : Choix Investissement et Modes de Financement		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		UE 1 CFG 2 Management Stratégique et Gouvernance d'Entreprise	6	6												
		Cours selon la modalité pédagogique :														
		EC 1 : Gouvernance d'Entreprise		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	

IAE Clermont Auvergne

	EC 2 : Governance and Social Responsibility in Microfinance Institutions		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours selon la modalité pédagogique :													
	EC 3 : Management Stratégique		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : Strategic Management		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
OML	UE 1 OML 1 Langues	3	3											
	EC 1 : Anglais		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 1 OML 2 Outils Méthodologiques	3	3											
	EC 1 : Financial Economics		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Module d'Insertion Professionnelle		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
GREJF	UE 1 GREJF 1 Droit Pénal	3	3											
	EC 1 : Droit Pénal		3	EvC		2	E ou 0		1	E	1h	1	E	1h
		30												
CFG	UE 2 CFG 1 Consolidation	3	3											
	EC 1 : Consolidation		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	UE 2 CFG 2 Audit Finance	3	3											
	EC 1 : Principles of Financial Accounting		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours selon la modalité pédagogique :													
	EC 2 : Finance et Valeur		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Finance and Value		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours selon la modalité pédagogique :													
	EC 4 : Contrôle Interne et Audit		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
EC 5 : Audit		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
GREJF	UE 2 GREJF 1 Ingénierie Sociétaire	3	3											
	EC 1 : Ingénierie Sociétaire		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	UE 2 GREJF 2 Environnement Economique, Fiscal et Juridique	3	3											
	EC 1 : Fusion		1	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	EC 2 : Audit Social		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours au choix :													

2

IAE Clermont Auvergne

	EC 3 : Fiscalité d'Entreprise		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : Private Equity		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
SICA	UE 2 SICA 1 Contrôle de Gestion et Système d'Information	3	3											
	EC 1 : Contrôle de Gestion et Stratégie		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours au choix :													
	EC 2 : Pratique d'un ERP		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Portfolio Management		1	EvT		1	E	2h				1	E	1h
OML	UE 2 OML 1 Séminaire de Recherche, Langues et Informatique	3	3											
	EC 1 : Anglais		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Informatique et Modélisation		1	EvC		2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
	EC 3 : Séminaire de Recherche Appliquée		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
P	UE 2 P 1 Insertion Professionnelle	12	12											
	EC 1 : Stage en Entreprise		12	EvC		2	M + S	30 minutes				2	M + S	30 minutes
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

A (Machine) = Ordinateur

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A qui pourra prendre la forme d'un QCM de 30 à 45 minutes ou d'un travail à rendre dans l'ENT en temps limité), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation "O ou A").

MASTER 2 - Parcours Comptabilité Contrôle Audit

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 43 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	GREJF	UE 3 GREJF 1 Ingénierie Sociétaire	6	6											
		EC 1 : Aspects Juridiques et Fiscaux des Groupes		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion Juridique de la Pérennité de l'Entreprise		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 3 GREJF 2 Environnement Juridique, Social et Fiscal	3	3											
		EC 1 : Fusion		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	SICA	UE 3 SICA 1 Management et Système d'Information	3	3											
		EC 1 : Compléments sur les Systèmes d'Information		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Processus		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 SICA 2 Management Stratégique et Contrôle	3	3											
		EC 1 : Marketing Stratégique et Conduite du Changement		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	CFG	UE 3 CFG 1 Consolidation	6	6											
		EC 1 : Consolidation		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Normes IFRS		3	EvT		1	E	3h				1	E	1h
		UE 3 CFG 2 Audit Finance	6	6											
		EC 1 : Diagnostic Financier Approfondi		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h

IAE Clermont Auvergne

CFG	EC 2 : International Accounting		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours au choix :													
	EC 3 : Financial Auditing and Fraud (en anglais)		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 4 : Business Intelligence (en anglais)		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
OML	UE 3 OML 1 Langues	3	3											
	EC 1 : Anglais		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		30												
CFG	UE 4 CFG 1 Consolidation	3	3											
	EC 1 : Gestion de Trésorerie et Pratique des Logiciels		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Pratique des IFRS		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 4 CFG 2 Audit Finance	6	6											
	EC 1 : Information Comptable et Management Financier		3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Ingénierie Financière		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	EC 3 : Pratique de l'Evaluation		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h
SICA	UE 4 SICA 1 Management et Système d'Information	3	3											
	EC 1 : Contrôle de Gestion et Informatique Décisionnelle		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Présentation et Pratique du Progiciel Intégré SAP ou NetSuite		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	UE 4 SICA 2 Contrôle interne et Audit	3	3											
	EC 1 : Contrôle Interne et Audit		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
OML	UE 4 OML 1 Séminaire de Recherche	3	3											
	EC 1 : Méthodologie du Mémoire Universitaire		3	EvC		2	M + S 45 minutes		1	M + S 45 minutes		1	M + S 45 minutes	
	UE 4 OML 2 Langues et Synthèse	3	3											
	EC 1 : Anglais		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Cours au choix :													

IAE Clermont Auvergne

		EC 2 : Fiscalité Locale Directe		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Comptabilité, Contrôle et Secteur Public		2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 P 1 Insertion Professionnelle	9	9											
	P	EC 1 : Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation ou Stage		9	EvC		2	M + S	30 minutes				2	M + S	30 minutes
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A qui pourra prendre la forme d'un QCM de 30 à 45 minutes ou d'un travail à rendre dans l'ENT en temps limité), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation "O ou A").

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master Gestion des Ressources Humaines

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Pierre Chaudat Maitre de Conférences HDR

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Gestion des Ressources Humaines	Pierre Chaudat	pierre.chaudat@uca.fr

Contact en scolarité :

Magalie Blancheton Magalie.BLANCHETON@uca.fr, Amandine Gaume Amandine.GAUME@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.</p>

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2nde chance.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 GRH Gestion des Ressources Humaines	12 semaines	Du 20/09/2021 au 2/09/2022
M2 GRH Gestion des Ressources Humaines	12 semaines	Du 20/09/2021 au 2/09/2022

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Pierre Chaudat

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Gestion des Ressources Humaines				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Fondamentaux de la GRH (A+B+C+D)	UE1 + UE2 + UE3 + UE4	30	X	
Gestion stratégique de la GRH (E+F)	UE5 + UE6	18	X	
Stage (G)	UE7	12		X

Master 2 - Parcours Gestion des Ressources Humaines				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Fondamentaux de la GRH (A+B+C+D)	UE1 + UE2 + UE3 + UE4	30	X	
Gestion stratégique de la GRH (E+F)	UE5+ UE6	18	X	
Stage (G)	UE7	12		X

MASTER 1/MASTER 2 - Parcours Gestion des Ressources Humaines

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 120

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

M1 GRH

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Fondamentaux de la GRH	6													
		Conexte politique économique et sociétal		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Droit de la protection sociale		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		Droit du travail		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
		B	UE 2 : Anglais	3												
		Anglais			3	EvC		2 min		2h	1	E	2h	1	E ou O	1h
		C	UE 3 : Contexte de la GRH	9												
		Gestion administrative des RH			2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Contrôle de gestion			2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Organizations			2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Santé sécurité au travail, qualité au travail			3	EvC		2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h
		D	UE 4 : Gestion stratégique des RH	12												
		Gestion des équipes et conduite du changement			3	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des compétences GPEC et développement de la créativité			3	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
	Rétribution et gestion de la paye			3	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
	Ergonomie			3	EvC		2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h	
			30													
2	E	UE 5 : Gestion stratégique des RH	12													
		International human resource management			2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Culture et interculturalité			2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Ethique, diversité, développement durable			2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des RH dans le public			3	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Outils numériques RH			3	EvC		2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h
		F	UE 6 : Projet tutoré	6												
		Projet tutoré			6	EvC		1	M+S	1h	1	M+S	1h			
		G	UE 7 : Stage	12												
		Stage			12	EvC		1	M+S	1h	1	M+S	1h			
			30													

M2 GRH

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Fondamentaux juridiques de la GRH	6												
		Droit du Travail		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Droit de la Sécurité sociale		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des pics d'activité		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
	B	UE 2 : Anglais des affaires	3												
		Anglais des affaires		3	EvC		2 min		2h	1	E	2h	1	E ou O	1h
	C	UE 3 : Contexte de la GRH	9												
		Modèles innovants de la GRH		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des équipes et des diversités		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		E-GRH et réseaux sociaux		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
	Grandes problématiques RH		3	EvC		2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h	
	D	UE 4 : Gestion des RH	12												
	Audit social		3	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
	Rétribution et gestion de la paye		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
	Marque employeur / Recrutement		3	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
	Gestion de la formation		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h	
	Psychologie du travail		2	EvC		2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h	
			30												
4	E	UE 5 : Conseil en organisation et développement	12												
		Relations professionnelles et sociales		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Gestion des conflits		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Employabilité : Gestion de carrières et des handicaps		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Coaching		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Knowledge management		2	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Indicateurs et diagnostic RH		1	EvC		2 min		2h	1	E	2 h	1	E	1h
		Développement personnel et insertion professionnelle		1	EvC		2 min		2h	1	E	2h	1	E	1h
	F	UE 6 : Projet tutoré	6												

	Projet tutoré		6	EvC		1	M+S	1h	1	M+S	1h			
G	UE 7 : Stage	12												
	Stage		12	EvC		1	M+S	1h	1	M+S	1h			
		30												

Situation sanitaire liée au COVID 19.

En raison de la pandémie liée au COVID19, les cours magistraux et/ou en TD en présentiel seront complétés pour assurer la continuité pédagogique, par des dispositifs pédagogiques à distance (en ligne sur la plateforme moodle ou par d'autres moyens), cours, exercices et activités encadrées, etc. Les étudiants doivent se connecter régulièrement et poursuivre le travail du semestre.

Les étudiants n'étant pas en mesure de consulter les dispositifs en ligne se signalent auprès du responsable de formation le plus tôt possible.

En raison de la pandémie liée au COVID19, l'évaluation en présence pourra être adaptée de la façon suivante :

- Des oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement possible d'un écrit prévu dans les MCCC par un oral).
- Des travaux à rendre en ligne.
- La neutralisation des épreuves restantes si au moins déjà 2 notes attribuées.

La procédure doit garantir l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à cette modification. Ce délai ne peut être inférieur à 2 semaines.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion ; si les conditions sanitaires le permettent.

En raison de la pandémie liée au COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; pour moins de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de travailler en complément sur un mémoire ou un rapport de 20 pages ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera remplacé par un mémoire ou un rapport de 40 pages. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la période de confinement national et des éventuelles résurgences épidémiques, le responsable de formation pourra, toujours dans le souci de préserver les intérêts des étudiants, proposer des soutenances à distance, voire annuler les soutenances des rapports des contrats d'alternance, de stage et des mémoires initialement prévues - et donc n'évaluer que l'écrit fourni par l'étudiant.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master mention Finance

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Fabien Roux**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 Finance parcours CMRJF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Finance parcours CMRJF	Selim Mankai / Benoit Raynaud	benoit.raynaud@uca.fr / selim.mankai@uca.fr
M1 Finance parcours MF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Finance parcours MF	Guillaume Pijourlet	guillaume.pijourlet@uca.fr
M2 Finance parcours AF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Finance parcours IAEF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr

Contact en scolarité :

M1 Finance pour tous les parcours

Cindy Caruelle

cindy.caruelle@uca.fr

M2 Finance parcours CMRJF et MF

Cindy Caruelle

cindy.caruelle@uca.fr

M2 Finance parcours AF et IAEF

Mylène Sedille

mylene.sedille@uca.fr

Aude Itier

aude.itier@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p> <p>En cas d'absence injustifiée dans une matière évaluée en contrôle continu, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière concernée. L'appel en CM sera systématique en Master 2 et l'appel en CM se fera en Master 1 que dans les cours avec un effectif de moins de 60 étudiants.</p>
Assiduité aux TD	Oui détail ligne ci-dessus
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde chance. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2 ^{de} chance.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Finance pour tous les parcours	3 mois - 60 jours ouvrés	à partir du lundi 28 mars 2022
M2 Finance parcours CMRJF	3 mois - 60 jours ouvrés	selon calendrier de l'alternance
M2 Finance parcours MF	3 mois - 60 jours ouvrés	à partir du lundi 21 février 2022
M2 Finance parcours AF	3 mois - 60 jours ouvrés	à partir du lundi 28 mars 2022
M2 Finance parcours IAEF	3 mois - 60 jours ouvrés	soit à partir 6 septembre 2021(*) soit à partir du lundi 3 janvier 2022

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

(*) En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible pour les étudiants en mobilité sortante dans le parcours International Audit Economics and Finance de réaliser la mobilité d'enseignement au semestre 4 au lieu du semestre 3 et de faire un stage de 3 à 6 mois au semestre 3 au lieu du semestre 4 (à partir du 6 septembre 2021).

Référent stage pour la formation :

M1 Finance pour tous les parcours	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Finance parcours CMRJF	Selim Mankai / Benoit Raynaud	selim.mankai@uca.fr / benoit.raynaud@uca.fr
M2 Finance parcours MF	Guillaume Pijourlet	guillaume.pijourlet@uca.fr
M2 Finance parcours AF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr
M2 Finance parcours IAEF	Fabien Roux	fabien.roux@uca.fr

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Contrôle Maîtrise des Risques Juriques et Financiers (CMRJF)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
FG	UE 1 FG 1, UE 1 FG 2, UE 2 FG 1, UE 2 FG 2	21	X	
GREJF	UE 1 GREJF 1, UE 1 GREJF 2, UE 2 GREJF 1, UE 2 GREJF 2	18	X	
OML	UE 1 OML 1, UE 1 OML 2, UE 2 OML 1	9	X	
P	UE 2 P 1	12	X	

Bloc **FG** (Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **P** (Professionalisant)

Master 2 - Parcours Contrôle Maîtrise des Risques Juriques et Financiers (CMRJF)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
GREJF	UE 3 GREJF 1 b, UE 4 GREJF 1 b	15	X	
OML	UE 3 OML 1 b, UE 4 OML 1 b	9	X	
EC	UE 3 EC 1 b, UE 4 EC 1 b, UE 4 EC 2 b	27	X	
P	UE 4 P 1 b	9	X	

Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **EC** (Expert en Conformité) - Bloc **P** (Professionalisant)

Master 1 - Parcours Marchés Financiers (MF)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
FG	UE 1 FG 1, UE 1 FG 2, UE 2 FG 1, UE 2 FG 2	21	X	
GREJF	UE 1 GREJF 1, UE 1 GREJF 2, UE 2 GREJF 1, UE 2 GREJF 2	18	X	
OML	UE 1 OML 1, UE 1 OML 2, UE 2 OML 1	9	X	
P	UE 2 P 1	12	X	

Bloc **FG** (Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **P** (Professionnalisant)

Master 2 - Parcours Marchés Financiers (MF)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
FG	UE 3 FG 1 d, UE 3 FG 2 d	12	X	
GREJF	UE 3 GREJF 1 d, UE 3 GREJF 2 d, UE 4 GREJF 1 d	15	X	
OML	UE 3 OML 1 d, UE 4 OML 1 d	9	X	
GPI	UE 3 GPI 1 d, UE 3 GPI 2 d, UE 4 GPI 1 d, UE 4 GPI 2 d	15	X	
P	UE 4 P 1 d	9	X	

Bloc **FG** (Finance et Gouvernance) - Bloc **GREJF** (Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers) - Bloc **OML** (Outils Méthodologiques et Langues) - Bloc **GPI** (Gestion de Portefeuille et Investissements) - Bloc **P**

Master 2 - Parcours Accounting and Finance (AF)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
AFG	UE 3 AFG 1 a, UE 3 AFG 2 a, UE 4 AFG 1 a	21	X	
EFR	UE 3 EFR 1 a, UE 4 EFR 1 a, UE 4 EFR 2 a	21	X	
ML	UE 3 ML 1 a, UE 3 ML 1 B	6	X	
R	UE 4 R 1 a	12	X	

Bloc **AFG** (Accounting, Finance and Governance) - Bloc **EFR** (Economic and Financial Risks) - Bloc **ML** (Methods and Linguistics) - Bloc **R** (Relationship)

Master 2 - Parcours International Audit, Economics and Finance (IAEF)				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
EFG	UE 3 EFG 1 c et UE 3 EFG 2 c ou UE 3 EFG 3 c et UE 3 EFG 4 c	12	X	
EFR	UE 3 EFR 1 c, UE 3 EFR 2 c	12	X	
ML	UE 3 ML 1 c et UE 3 ML 2 c ou UE 3 ML 3 c et UE 3 ML 4 c	6	X	
R	UE 4 R 1 c	30	X	

Bloc **EFG** (Economics, Finance and Governance) - Bloc **EFR** (Economic and Financial Risks) - Bloc **ML** (Methods and Linguistics) - Bloc **R** (Relationship)

MASTER 1 - Parcours Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 35 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	FG	UE 1 FG 1 Finance	9	9											
		EC 1 : Diagnostic Economique et Financier		4,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		EC 2 : Choix Investissement et Modes de Financement		4,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1 FG 2 Gouvernance d'Entreprise	3	3											
		EC 1 : Gouvernance d'Entreprise		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	GREJF	UE 1 GREJF 1 Environnement Financier	3	3											
		EC 1 : Marchés d'Actifs		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	GREJF	UE 1 GREJF 2 Environnement Economique et Juridique	9	9											
		EC 1 : Conformité et Risques		4	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		EC 2 : Droit Pénal (CMRJF)		2,5	EvC	100%	2	E ou 0		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Déontologie Professionnelle et Ethique (CMRJF)		2,5	EvC	100%	2	E ou 0		1	M		1	M	
	OML	UE 1 OML 1 Langues	3	3											
		EC 1 : Anglais		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		UE 1 OML 2 Outils Méthodologiques	3	3											
		EC 1 : Module d'Insertion Professionnelle		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		30													

IAE Clermont Auvergne

2	FG	UE 2 FG 1 Informatique et Finance	6	6											
		EC 1 : Finance et Valeur		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Informatique et Modélisation		3	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
		UE 2 FG 2 Audit Finance	3	3											
		EC 2 : Contrôle Interne et Audit (CMRJF)		1,5	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Économie Bancaire et de l'Assurance (CMRJF)		1,5	EvC	100%	2	E ou 0		1	M		1	M	
	GREJF	UE 2 GREJF 1 Ingénierie Sociétaire	3	3											
		EC 1 : Ingénierie Sociétaire		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 2 GREJF 2 Environnement Economique, Fiscal et Juridique	3	3											
			EC 2 : Droit des Entreprises en Difficulté (CMRJF)		3	EvT		1	E	1h			1	E	1h
	OML	UE 2 OML 1 Séminaire de Recherche et Langues	3	3											
		EC 1 : Séminaires de Recherche Appliquée		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Anglais		2	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
	P	UE 2 P 1 Insertion Professionnelle	12	12											
		EC 1 : Stage en Entreprise		12	EvC	100%	2	M + S	30 minutes				2	M + S	30 minutes
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

A (Machine) = Ordinateur

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A qui pourra prendre la forme d'un QCM de 30 à 45 minutes ou d'un travail à rendre dans l'ENT en temps limité), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation "O ou A").

MASTER 1 - Parcours Marchés Financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **30 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	FG	UE 1 FG 1 Finance	9	9											
		EC 1 : Diagnostic Economique et Financier		4,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		EC 2 : Choix Investissement et Modes de Financement		4,5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1 FG 2 Gouvernance d'Entreprise	3	3											
		EC 1 : Gouvernance d'Entreprise		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	GREJF	UE 1 GREJF 1 Environnement Financier	3	3											
		EC 1 : Marchés d'Actifs		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1 GREJF 2 Environnement Economique et Juridique	9	9											
		EC 1 : Conformité et Risques		4	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		EC 4 : Ingénierie Financière et Valeur (MF)		5	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	OML	UE 1 OML 1 Langues	3	3											
		EC 1 : Anglais		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		UE 1 OML 2 Outils Méthodologiques	3	3											
		EC 1 : Module d'Insertion Professionnelle		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
			30												
		UE 2 FG 1 Informatique et Finance	6	6											

IAE Clermont Auvergne

2	FG	EC 1 : Finance et Valeur		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		EC 2 : Informatique et Modélisation		3	EvC	100%	2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h	
	UE 2 FG 2 Audit Finance		3	3												
	GREJF	EC 1 : Gestion de Portefeuille (MF)		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		UE 2 GREJF 1 Ingénierie Sociétaire		3	3											
		EC 1 : Ingénierie Sociétaire		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	
		UE 2 GREJF 2 Environnement Economique, Fiscal et Juridique		3	3											
		EC 1 : Finance Quantitative (MF)		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		OML	UE 2 OML 1 Séminaire de Recherche et Langues		3	3										
	EC 1 : Séminaires de Recherche Appliquée			1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	EC 2 : Anglais			2	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h	
	P	UE 2 P 1 Insertion Professionnelle		12	12											
		EC 1 : Stage en Entreprise			12	EvC	100%	2	M + S	30 minutes				2	M + S	30 minutes
				30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

A (Machine) = Ordinateur

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A qui pourra prendre la forme d'un QCM de 30 à 45 minutes ou d'un travail à rendre dans l'ENT en temps limité), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation "O ou A").

MASTER 2 - Parcours Accounting and Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 55 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	AFG	UE 3 AFG 1 a : Management and Control	9	9											
		EC 1 : Business Intelligence		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Organisational Management		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Strategic Management		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 AFG 2 a : Accounting and Governance	6	6											
		EC 1 : International Accounting		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Governance and Social Responsibility in Microfinance Institutions		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	EFR	UE 3 EFR 1 a : Compliance and Finance	9	9											
		EC 1 : Financial Economics		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		EC 2 : Financial Auditing and Compliance		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Financial Market		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	ML	UE 3 ML 1 a : Business English	3	3											
		EC 1 : Business English		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		UE 3 ML 1 B : Professional and French Project	3	3											

IAE Clermont Auvergne

		One Elective course among the following list :													
		EC 2 : Professional Personal Project	3	EvC	100%	2	M		1	E	1h	1	M	1h	
		EC 3 : French as Foreign Language	3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
			30												
4	EFR	UE 4 EFR 1 a : Assset Management	6	6											
		EC 1 : Finance and Value		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Portfolio Management		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 4 EFR 2 a : Financial Market	6	6											
		EC 1 : Behavioral Finance		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Private Equity		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Theory of Finance		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h
	AFG	UE 4 AFG 1 a : Finance and Audit	6	6											
		EC 1 : Accounting and Financial Reporting under IFRS		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Audit		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Business English		2	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
	R	UE 4 R 1 a Internship and Training or research project	12	12											
		EC 1 : Internship and Training or research project		12	EvC	100%	2	M + S	30 minutes				2	M + S	30 minutes
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A qui pourra prendre la forme d'un QCM de 30 à 45 minutes ou d'un travail à rendre dans l'ENT en temps limité), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation "O ou A").

MASTER 2 - Parcours Conformité et Maîtrise des Risques Juridiques et Financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	GREJF	UE 3 GREJF 1 b Fondamentaux Juridiques et Réglementaires	12	12											
		EC 1 : Droit des Marchés Financiers		4	EvC	100%	2	E		1	M		1	M	
		EC 2 : Fondements de la Réglementation Bancaire et de l'Assurance		4	EvC	100%	2	E ou 0		1	M		1	M	
		EC 3 : Défaillances Bancaires et Financières		4	EvC	100%	2	E		1	M		1	M	
	EC	UE 3 EC 1 b Fondamentaux Economiques et Financiers	12	12											
		EC 1 : Principes de la Gestion des Risques		4	EvC	100%	2	E		1	M		1	M	
		EC 1 : Théories Economiques des Crimes Financiers		4	EvC	100%	2	E		1	M		1	M	
		EC 2 : Techniques Avancées de Détection des Fraudes		4	EvC	100%	2	E		1	M		1	M	
	OML	UE 3 OML 1 b Approches transversales	6	6											
		EC 1 : Responsabilité Sociale de l'Entreprise		3	EvC	100%	2	E ou 0		1	M		1	M	
		EC 2 : Business and Compliance		3	EvC	100%	2	E ou 0		1	M		1	M ou O	
				30											

IAE Clermont Auvergne

4	GREJF	UE 4 GREJF 1 b Environnement Economique, Juridique et Financier	3	3	EvC	100%	2	E ou O		1	M		1	M		
		EC 1 : Introduction à la Conformité et au Contrôle Interne														
		EC 2 : Les Marchés Financiers : Présentation et Risques														
		EC 3 : Les Réformes Bâle II, Bâle III : Contexte, Contenu et Conséquences														
		EC 4 : La Fraude														
		EC 5 : Certification AMF														
	EC	UE 4 EC 1 b Conformité et Contrôle Interne	9	9												
		EC 1 : La fonction Conformité dans la Banque		3	EvT		1	E	3h					1	M	
		EC 2 : Reporting en matière de Conformité		3	EvT		1	E	3h					1	M	
		EC 3 : Management de la Conformité		3	EvT		1	E	2h					1	M	
		UE 4 EC 2 b Gestion des Risques	6	6												
		EC 1 : Expertise dans la Prévention du Risque de Non-Conformité		3	EvT		1	E	3h					1	M	
	OML	EC 2 : Surveillance des Risques de Non-Conformité		3	EvT		1	E	3h					1	M	
		UE 4 OML 1 b Méthodologie	3	3												
	P	EC 1 : Méthodologie du Mémoire Universitaire		3	EvC	100%	2	M + S	45 minutes	1	M + S	45 minutes		1	M	
		UE 4 P 1 b Insertion Professionnelle	9	9												
		EC 1 : Apprentissage ou Contrat de Professionnalisation ou Stage		9	EvC	100%	2	M + S	30 minutes	2	M + S	30 minutes		1	M	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A qui pourra prendre la forme d'un QCM de 30 à 45 minutes ou d'un travail à rendre dans l'ENT en temps limité), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation "O ou A").

MASTER 2 - Parcours International Audit, Economics and Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 57 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
EFR	UE 3 EFR 1 c International Finance and Business	6	6												
	EC 1 : Business Intelligence		2	EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Business Ethics		2	EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Financial Auditing and Compliance		2	EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	UE 3 EFR 2 c International Economics and Finance	6	6												
	EC 1 : Economic Policy and Exchange Rate		3	EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	EC 2 : Financial Market		3	EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	UE 3 EFG 1 c et 2 c ou UE 3 EFG 3 c et 4 c au choix														
	UE 3 EFG 1 c International Economics	6	6												
	EC 1 : Macroeconomics		3	EvT		1	E	2h					1	E	1h
	EC 2 : Microeconomics		3	EvT		1	E	2h					1	E	1h
	UE 3 EFG 2 c International Finance	6	6												
	EC 3 : Behavioral Finance		3	EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	EFG	EC 4 : Theory of finance		3	EvT		1	E	2h					1	E
UE 3 EFG 3 c International Audit	6	6													
EC 1 : Audit		3	EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h	

IAE Clermont Auvergne

3		EC 2 : Governance and Responsibility		3	EvT		1	E	2h			1	E	1h	
		UE 3 EFG 4 c International Accounting	6	6											
		EC 3 : Accounting and Financial Reporting under IFRS		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 4 : International Accounting		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
ML		UE 3 ML 1 c et 2 c ou UE 3 ML 3 c et 4 c au choix													
		UE 3 ML 1 c Methods and Language	3	3											
		EC 1 : Data Analysis (UE3 EFG 1c et 2c)		2	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		EC 2 : French as Foreign Language		1	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 ML 2 c Econometrics	3	3											
		EC 1 : Econometrics (UE3 EFG 1c et 2c)		3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 3 ML 3 c Strategic Methods	3	3											
		EC 1 : Strategic Management (UE 3 EFG 3c et 4c)		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3 ML 4 c Business Culture	3	3											
		One Elective course among the following list :													
		EC 1 : Organisational Management (UE 3 EFG 3c et 4c)		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Languages (UE 3 EFG 3c et 4c) include :		3	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h
		Business English		2											
	French as foreign language		1												
		30													
4	R	UE 4 R 1 c Internship and Training or research project	30	30											
		EC 1 : Internship and Training or research project		30	EvC	100%	2	M + S	30 minutes				2	M + S	30 minutes
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A qui pourra prendre la forme d'un QCM de 30 à 45 minutes ou d'un travail à rendre dans l'ENT en temps limité), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation "O ou A").

MASTER 2 - Parcours Marchés Financiers

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
3	FG	UE 3 FG 1 d Analyse Financière	3	3												
		EC 1 : Analyse Financière		3	EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	M		
		UE 3 FG 2 d Finance Theory	3	3												
		EC 1 : Finance Theory		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
	GREJF	UE 3 GREJF 1 d Macroéconomie Financière	3	3												
		EC 1 : Macroéconomie Financière		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h	
		UE 3 GREJF 2 d Environnement Juridique	3	3												
		EC 1 : Environnement Juridique		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h	
	GPI	UE 3 GPI 1 d Finance Quantitative I	6	6												
		EC 1 : Instruments Dérivés I		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h	
		EC 2 : Outils pour la Finance de Marché I		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 3 GPI 2 d Gestion d'Actifs I	9	9												
		EC 1 : Gestion de Portefeuille		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h	
		EC 2 : Gestion Obligataire		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h	
		EC 3 : Gestion OPCVM fictif I		3	EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	M		
	OML	UE 3 OML 1 d - Méthodologie I	3	3												
		EC 1 : Méthodologie de la Recherche		1	EvC	100%	2	O ou E		1	O	1h	1	O	1h	
		EC 2 : Préparation aux Entretiens de Recrutement		1	EvC	100%	2	O ou E		1	M		1	M		
		EC 3 : Anglais Financier		1	EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	1h	

IAE Clermont Auvergne

			30												
4	GREJF	UE 4 GREJF 1 d Gestion des Risques et ALM	3	3											
		EC 1 : Gestion des Risques		1	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		EC 2 : Gestion Actif Passif et Trésorerie		2	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
	GPI	UE 4 GPI 1 d Finance Quantitative II	6	6											
		EC 1 : Instruments Dérivés II		3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		EC 2 : Outils pour la Finance de Marché II		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 4 GPI 2 d Gestion d'Actifs II	9	9											
		EC 1 : Gestion OPCVM fictif II		6	EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	M	
		EC 2 : Séminaires en Finance de Marché :		3	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Sustainable Finance													
		Fintech et Cryptoassets													
		Gestion Alternative													
		Gestion de Taux													
		Investissements Alternatifs													
	Investissement Factoriel														
	OML	UE 4 OML 1 d Méthodologie II	3	3											
		EC 1 : Mémoire de Spécialité		3	EvC	100%	2	M + S	45 minutes	2	M + S	45 minutes	2	M + S	45 minutes
P	UE 4 P 1 d Stage	9	9												
	EC 1 : Stage de 3 à 6 mois		9	EvC	100%	2	M + S	45 minutes							
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

En cas de maintien de restrictions liées au COVID-19, il sera possible d'utiliser des modes d'évaluation à distance. Ces évaluations pourront être effectuées soit à travers l'Espace Numérique de Travail (noté A qui pourra prendre la forme d'un QCM de 30 à 45 minutes ou d'un travail à rendre dans l'ENT en temps limité), soit sous la forme d'un oral (O). Les deux options seront conservées pour les épreuves de la 2ème chance pour pouvoir s'adapter aux effectifs concernés dans chaque matière (notation "O ou A").

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master Gestion de Patrimoine

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogiques de la mention Gestion de patrimoine : Mathieu GOMES et Lionel TIXIER

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Master 1 parcours Gestion de Patrimoine	Fabien ROUX	fabien.roux@uca.fr
Master 2 parcours Gestion de Patrimoine	Lionel TIXIER	lionel.tixier@uca.fr
Master 2 parcours Gestion de Patrimoine	Mathieu GOMES	mathieu.gomes@uca.fr

Contact en scolarité : Aude Itier, aude.itier@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	<p>L'assiduité est obligatoire pour les cours et travaux dirigés et est contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel. En cas de retard à un cours ou un TD, un enseignant peut refuser l'étudiant s'il estime que ce n'est pas compatible avec le bon déroulement de l'enseignement. En cas de refus, l'étudiant est considéré comme absent. Aucun retard non justifié n'est possible.</p> <p>Toute absence à un cours magistral (CM) ou à une séance de travaux dirigés (TD) devra être justifiée par l'étudiant. Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité du diplôme dans un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original au service de scolarité par tout moyen.</p>
Assiduité aux TD	Assiduité voir principes exposés ci-dessus
Assiduité aux TP	Pas de TP
Accès à la salle d'examen	<p>Les règles aux études et à l'évaluation des connaissances de l'université Clermont Auvergne s'appliquent pour l'organisation des examens. Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé. Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure. Aucune absence autorisée.</p>

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par l'enseignant ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence aux EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC annoncée préalablement par</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 Gestion de Patrimoine	3 mois	28 mars 2021 19 août 2021
M2 Gestion de patrimoine	Alternance 6 septembre 2021	05-sept-22
M2 Gestion de patrimoine	Stage alterné	1 décembre 2021-26 août 2022

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référents stage pour la formation : Mathieu GOMES et Lionel TIXIER

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - GESTION de PATRIMOINE				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc Finance	UE 1 FG 1, UE 1 FG 2, UE 2 FG 1, UE 2 FG 2	21	X	
Bloc Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers	UE 1 GREJF 1, UE 1 GREJF 2, UE 2 GREJF 1, UE 2 GREJF 2	18	X	
Bloc Outils Méthodologiques et Langues	UE 1 OML 1 , UE 1 OML 2, UE 2 OML 1	9	X	
Bloc professionnalisant	UE 2 P 1	12		X

Master 2 GESTION DE PATRIMOINE				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Bloc finance	UE1 UE2	12	X	
Bloc Gestion des risques économiques, juridiques et financiers	UE3 UE4 UE5	18	X	
Bloc expert en gestion de patrimoine	UE6 UE7 UE8	15		X
Bloc Outils méthodologiques et Langues	UE9 UE10	6	X	
Bloc professionnalisant	UE11	9		X

MASTER 1 GESTION DE PATRIMOINE SEMESTRE 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% Evc	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		BLOC FINANCE													
1		UE 1 FG 1 Finance	9	9											
		Diagnostic Economique et Financier		4,5	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		Choix Investissement et Modes de Financement		4,5	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1 FG 2 Gouvernance d'Entreprise	3	3											
		Gouvernance d'Entreprise		3	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		Bloc Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers													
		UE 1 GREJF 1 Environnement Financier	3	3											
		Marchés d'Actifs		3	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1 GREJF 2 Envir Eco et Jurid	9	9											
		Conformité et Risques		4	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		Modes de détention de l'épargne		5	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		Bloc Outils Méthodologiques et Langues													
		UE 1 OML 1 Langues	3	3											
	Anglais			Evc		2	O ou E		1	E	1h	1	O ou E	30 mn (O) ou 1h (E)	
	UE 1 OML 2 Outils Méthodologiques	3	3												
	Module d'Insertion Professionnelle		3	Evc		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
			30												

Evc : évaluation continue ; Evt : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 1 GESTION DE PATRIMOINE SEMESTRE 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Bloc Finance													
2		UE 2 FG 1 Informatique et Finance	6	6											
		Finance et Valeur		3	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		Informatique et Modélisation		3	EvC		2	TP		1	A (Machine)	1h	1	A (Machine)	1h
		UE 2 FG 2 Audit Finance	3	3											
		Gestion de Portefeuille		3	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		Bloc Gestion des Risques Economiques, Juridiques et Financiers													
		UE 2 GREJF 1 Ingénierie Sociétaire	3	3											
		Ingénierie Sociétaire		3	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		UE 2 GREJF 2 Environnement Economique, Fiscal et Juridique	3	3											
		Fiscalité de l'épargne		3	Evt		1	E	2h				1	E	1h
		Bloc Outils Méthodologiques et Langues													
		UE 2 OML 1 Sém de Rech et Langues	3	3											
		Séminaires de Recherche Appliquée		1	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
	Financial reporting & wealth management et Case study		1	EVt		1	E	2h				1	E	1h	
	Principes généraux du droit de la famille		1	Evt		1	E	2h				1	E	1h	
	Bloc Professionnalisant														
	UE 2 P 1 Insertion Professionnelle	12	12												
	Stage professionnel		12	EvC		2	M+S	30 min				2	M+S	30 min	

MASTER 2 GESTION DE PATRIMOINE SEMESTRE 3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences													
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance						
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.			
3	A	Bloc Finance																
		UE 1 Marchés des actifs	6	6	Evt		1	E	1,5h				1	E ou O	1h			
		Analyse économique des marchés d'actifs																
		Marché des actifs (actions et obligations)																
		UE 2 Fondements économiques et financiers de la gestion de patrimoine	6	6	Evt		1	E	1,5h				1	E ou O	1h			
		Assurance vie : aspects économiques et financiers																
		Allocation d'actifs: Aspects théoriques et pratiques																
		Bloc Gestion des risques économiques, juridiques et financiers																
		UE 3 Gestion civile du patrimoine	9	9	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h			
		LES MESURES DE PROTECTION DE LA FAMILLE																
		Protection de l'être aimé: Aspects théoriques et pratiques																
		Protection de l'incapable: Aspects théoriques et pratiques																
		L'indivision																
		LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE																
		Des libéralités aux successions																
		ETUDE DE CAS: PROTECTION ET TRANSMISSION DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL																
		UE 4 Ingénierie patrimoniale-1	3	3	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h			
	EVALUATION DES PARAMETRES PATRIMONIAUX																	
	L'ASSURANCE-VIE : aspects juridiques																	
	UE 5 Patrimoine et fiscalité	6	6	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h				
	GRANDS PRINCIPES DE FISCALITE DIRECTE																	
	OPTIMISATION FISCALE																	
	Gestion fiscale du patrimoine (revenus fonciers + IR Pratique)																	
	Impôts du patrimoine (IFI et droits de successions)																	
		30																

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MASTER 2 GESTION DE PATRIMOINE SEMESTRE 4

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0

crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Bloc Expert en Gestion de Patrimoine													
4		UE 6 Stratégies patrimoniales FORMALISATION DES STRATEGIES	3	3	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h
		Stratégies patrimoniales et immobilières : études de cas OUTILS ET STRATEGIES D'OPTIMISATION Le démembrement de propriété Les sociétés civiles													
		UE 7 Gestion patrimoniale du chef d'entreprise Préparation de la retraite (droits sociaux de la retraite et Stocks options, actions gratuites) La transmission d'entreprise (à titre gratuit et à titre onéreux)	3	3	Evt		1	E	3h				1	E ou O	1h
		UE 8 Ingénierie patrimoniale-2 : schémas d'optimisation - avantages et inconvénients Etudes de cas de synthèse	9	9	Evt		1	E	4h				1	E	4h
		Bloc Outils méthodologiques et Langues													
		UE 9 Méthodologie de la gestion de patrimoine LE METIER DE CONSEILLER PATRIMONIAL Méthodologie du conseil patrimonial Règles déontologiques du conseil patrimonial Négociation vente et gestion de la relation client Mise en situation commerciale METHODOLOGIE DU CONSEIL ET DE LA RECHERCHE Méthodologie de la recherche : sources, méthodologie et règles du mémoire Valorisation de la recherche	3	3	Evc		2	M+S							M+S
		UE 10 Méthodologie et Langue ANGLAIS FINANCIER Case study-asset allocation Niveau II ETUDE DE CAS ASSET ALLOCATION II	3	3	Evc		2	E		1	E	1	1	E	1
		Bloc professionnalisant													
		UE 11 PROFESSIONNALISATION Apprentissage ou Professionnalisation ou Stage de 3 à 6 mois	9	9	Evc		2	M+S							M+S
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2021 - 2022**

Master mention Marketing Vente

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsables Pédagogiques de la mention : Emna CHERIF et Sylvie VEDRINE

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Marketing Opérationnel & Digital (MOD)	Elisabeth MARTIN-VERDIER	elisabeth.martin-verdier@uca.fr
Direction commerciale & international business (DCIB)	Pascal BRASSIER, Patrick RALET	pascal.brassier@uca.fr , patrick.ralet@uca.fr
Retail Management & Relation de Service Client (RM & RSC)	Lionel COLOMBEL	lionel.colombel@uca.fr

Contact en scolarité : Amandine GAUME, amandine.gaume@uca.fr, tel : 04 73 17 77 65

Magalie BLANCHETON, magalie.blancheton@uca.fr, tel : 04 73 17 77 24

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôlée/ Appel / aucune absence injustifiée
Assiduité aux TD	Contrôlée/ Appel / aucune absence injustifiée
Assiduité aux TP	NC
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 TRONC COMMUN	3 mois	début mars à fin août
M2 MOD	Si pas d'alternance, 3 mois	début mars à mi septembre
M2 DCIB		début mars à fin août
RM1RSC		début mars à fin août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Référent stage pour la formation : Amandine GAUME, amandine.gaume@uca.fr, tel : 04 73 17 77 65

Magalie BLANCHETON, magalie.blancheton@uca.fr, tel : 04 73 17 77 24

Aménagement des MCCC des formations de l'IAE Clermont-Auvergne pour s'adapter aux contraintes sanitaires

Sur les évaluations :

« Si les conditions sanitaires le permettent, les évaluations peuvent se dérouler normalement en présentiel selon les modalités précisées avant dans les MCCC, et ce, dans le respect des règles sanitaires édictées par l'université. Cependant, si les restrictions de mobilité ou d'ouverture et d'occupation des locaux universitaires empêchent ou rendent difficiles les évaluations terminales en présentiel ou les évaluations en contrôle continu en présentiel, il est alors donné la possibilité aux enseignants de procéder à de nouvelles dispositions relatives aux évaluations pour assurer la continuité pédagogique des enseignements.

Ces nouvelles dispositions relatives aux évaluations peuvent prendre une des formes suivantes :

- Oraux passés à distance (et si nécessaire remplacement d'un écrit prévu dans les MCCC initiales par un oral) ;
- Épreuves ou travaux à rendre en ligne ;
- Neutralisation des épreuves restantes si au moins deux notes ont été attribuées ;
- Du passage de la deuxième évaluation continue pendant la période des évaluations terminales (en prenant en compte la note déjà attribuée si c'est le cas) ;
- Si aucune note n'a été attribuée, la transformation de l'évaluation continue en évaluation terminale.

Quel que soit le choix fait par un enseignant à l'endroit des modalités relatives aux évaluations de son cours, il est garanti l'existence d'un délai raisonnable pour que l'étudiant puisse s'adapter à toute modification des modalités des évaluations : ce délai ne peut être inférieur à 15 jours.

Si des évaluations ont été réalisées à distance, un rattrapage sera proposé en présentiel aux étudiants qui n'auraient pas pu accéder aux activités pédagogiques du fait de l'absence de connexion ou des limites de connexion, et ce, si les conditions sanitaires le permettent. »

Sur les expériences professionnelles :

« En raison de la pandémie liée à la COVID19, des restrictions de mobilité afférentes, de la fermeture de nombre d'entreprises, de nouvelles dispositions relatives aux stages sont adoptées : jusqu'à 8 semaines de stage réalisées, quelle que soit la durée initiale prévue, la période de stage est validée ; en dessous de 8 semaines de stage, il y a nécessité pour l'étudiant de rendre, en complément de son rapport de stage, un mémoire ou un rapport ; pour les étudiants n'ayant pas de stage, ce dernier sera substitué par un mémoire ou un rapport. Les thèmes des mémoires ou des rapports seront définis par l'équipe pédagogique de chaque formation.

Par ailleurs, compte tenu de l'imprévisibilité de la situation sanitaire actuelle, les responsables de formation pourront, toujours dans le souci impérieux de préserver les intérêts des étudiants, annuler les soutenances prévues en présentiel pour les rapports de stage et les mémoires et les remplacer par des soutenances en distanciel. »

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Marketing Opérationnel et Digital				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE3	15	X	
B	UE 2, UE5	18	X	
C	UE6, UE4, UE9	15	X	
D	UE10	12		X

Master 2 - Parcours Marketing Opérationnel et Digital				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1,EU2,UE3	21	X	
B	UE6,UE7	12	X	
C	UE5,UE9	6	X	
D	UE4,UE8	9	X	
E	UE 10	12		X

MASTER 1 - Parcours Marketing Opérationnel et Digital

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits 60

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : STRATEGIE ET ETHIQUE	6												
		EC 1 : Marketing stratégique		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Achat et consommation responsables		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : MARKETING OPERATIONNEL	12												
		EC 1 : Marque & Produit		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Communication collaborative		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Prix & Valeur		2	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	EC4:Relation client & Fidélisation		2	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h	
	EC5: Distribution		2	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h	
1	A	UE 3 : ETUDE DU MARCHÉ ET DU CONSOMMATEUR	9												
		EC 1 : Analyses & Techniques d'études de marché		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse de données en marketing		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Compréhension de l'acheteur & du consommateur		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 4 : OUTILS D'INSERTION PROFESSIONNELLE	3												
	EC 1 : Business English 1		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h	
			30												

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance	
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
2	B	UE 5 : PLAN & RECHERCHE	6											
		EC 1 : Plan marketing		3	EvC	Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Initiation à la recherche en marketing-vente		3	EvC	Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 6 : STRATEGIE DE MARKETING DIGITAL*	9											
		EC 1 : Stratégie digitale		3	EvC	Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Marketing digital		6	EvC	Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
2	C	UE 9 : BUSINESS ENGLISH	3											
		EC 1 : Business English 2		3	EvC	Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	D	UE 10 : EXPERIENCE METIERS	12											
		EC 1 : Projet d'insertion professionnelle		2	EvC	Au moins 2								
		EC 2 : Stage		10				M et S	30 min		M et S	10 min		
			30											

* UE de spécialisation: choisir une 1 UE parmi les UE 6, 7 et 8

MASTER 2 - Parcours Marketing Opérationnel et Digital

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Elaboration d'une stratégie marketing digitale	6												
		EC 1 : Branding		3	EvC		2		/	1	E	2H	1	E	1H
		EC 2 : Stratégie marketing digitale avancée		3	EvC		2		/	1	E	2H	1	E	1H
	A	UE 2 : Animation des communautés	9												
		EC 1 : Social média		3	EvC		2		/	1	E	2H	1	E	1H
		EC 2 : Communication interne		3	EvT		1	M	/	1	E	2H	1	E	1H
		EC 3 : PAO		3	EvC		2		/	1	E	2H	1	E	1H
	A	UE 3 : Relation client	6												
		EC 1 : Commerce et CRM		3	EvC		2		/	1	M	/	1	E	1H
3		EC 2 : Expérience Client		3	EvC		2		/	1	M	/	1	E	1H
	D	UE 4 : Applications professionnelles 1	6												
		EC 1 : Droit du numérique		3	EvC		2		/	1	E	2H	1	E	1H
		EC 2 : Séminaires métiers		3	EvT		1	M	/	1	M	/	1	E	1H
	C	UE 5 : Business english	3												
		EC 1 : Business english		3	EvC		2		/	1	E	2H	1	E	1H
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MASTER 2 - Parcours MOD

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
4	B	UE 6 : Search et performance digitale	6													
		EC 1: SEA/SAO		2	EvC		2		/	1		2H	1	E	1H	
		EC 2: Webanalytics		2	EvC		2		/	1		2H	1	E	1H	
		EC 2 : Social network management		2	EvC		2		/	1		2H	1	E	1H	
		B	UE7 : Expérience utilisateur et fidélisation	6												
			EC 1: Marketing Direct et fidélisation		2	EvC		2		/	1	M	/	1	E	1H
			EC 2: User Expérience		2	EvC		2		/	1	M	/	1	E	1H
			EC 3 : Création de site et ergonomie		2	EvC		2		/	1	M	/	1	E	1H
		D	UE 8 : Séminaires Spécifiques	3												
			EC 1 : Séminaires spécifiques		3	EvC		2		/	1	M		1	M	/
		C	UE 9: Business english	3												
			EC 1 : Business english/international week		3	EvC		2		/	1	E	2H	1	E	1H
		E	UE 10 : Applications professionnelles	12												
		EC 1 : Projet contrat, alternance		3	Evt		1	M et S	30'	1	M et S	30'	/	/	/	
		EC 2 : Stage en entreprise ou alternance		9	EVT		1		30'	1		30'	/	/	/	
			30													

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Direction Commerciale & International Business				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE3	15	X	
B	UE 2, UE5	18	X	
C	UE7, UE4, UE9	15	X	
D	UE10	12		X

Master 2 - Parcours Direction Commerciale & International Business				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1 UE5	12	X	
B	UE2 UE6	15	X	
C	UE3 UE7	15	X	
D	UE4 UE8	18		X

MASTER 1 - Parcours Direction Commerciale & International Business

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits 60

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : STRATEGIE ET ETHIQUE	6												
		EC 1 : Marketing stratégique		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Achat et consommation responsables		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : MARKETING OPERATIONNEL	12												
		EC 1 : Marque & Produit		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Communication collaborative		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Prix & Valeur		2	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	EC4:Relation client & Fidélisation		2	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h	
	EC5: Distribution		2	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h	
1	A	UE 3 : ETUDE DU MARCHE ET DU CONSOMMATEUR	9												
		EC 1 : Analyses & Techniques d'études de marché		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse de données en marketing		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Compréhension de l'acheteur & du consommateur		3	EVC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h

C	UE 4 : OUTILS D'INSERTION PROFESSIONNELLE	3												
	EC 1 : Business English 1		3	EVC	Au moins 2				1	E	1h	1	E	1h
		30												

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% Evc	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2	B	UE 5 : PLAN & RECHERCHE	6												
		EC 1 : Plan marketing		3	EVC	Au moins 2				1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Initiation à la recherche en marketing-vente		3	EVC	Au moins 2				1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 7 : NEGOCIATION COMMERCIALE & INTERNATIONAL BUSINESS*	9												
		EC 1 : Méthodes de vente EC 2 : International sales management		3 6	EVC EVC	Au moins 2 Au moins 2				1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h
2	C	UE 9 : BUSINESS ENGLISH	3												
		EC 1 : Business English 2		3	EVC	Au moins 2				1	E	1h	1	E	1h
	D	UE 10 : EXPERIENCE METIERS	12												
		EC 1 : Projet d'insertion professionnelle EC 2 : Stage		2 10	EVC	Au moins 2 M et S			30 min		M et S	10 min			
		30													

* UE de spécialisation: choisir une 1 UE parmi les UE 6, 7 et 8

MASTER 2 - Parcours Direction Commerciale & International Business

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : SALES MANAGEMENT	6													
		EC 1 : Direction commerciale - Séminaire de rentrée		3	EvC	100					1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Sales Teams Management		3	EvC	100					1	E	1H	1	E	1H
	B	UE 2 : NEGOCIATION COMMERCIALE	9													
		EC 1 : Vente B2B		3	EvC	100					1	E	1H	1	E	1H
		EC 2 : Négociation d'affaires		3	EvC	100					1	E	1H	1	E	1H
		EC 3 : Concours de négociation		3	EvC	100					1	E	1H	1	E	1H
	C	UE 3 : INTERNATIONAL BUSINESS	9													
		EC 1 : International Commerce Strategy		3	EvC	100					1	E	1H	1	E	1H

	EC 2 : International Trade Instruments		3	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
	EC 3 : International Marketing		3	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
D	UE 4 : COMPETENCES METIERS	6												
	EC 1 : Intercultural Management		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Global Business Game		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
	EC 3 : Prise de parole en public		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
		30												
A	UE 5 : BUSINESS DEVELOPMENT	6												
	EC 1 : Stratégies d'achat		3	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Business Development		3	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
B	UE 6 : RELATION CLIENT	6												
	EC 1 : Ingénierie commerciale		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Key Account Management		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
	EC 3 : Social networking for business		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
2	C UE 7 : STRATEGIE COMMERCIALE	6												

	EC 1 : Stratégies multicanal & Relation client		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
	EC 2 : Définition & pilotage du budget commercial		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
	EC 3 : International Week		2	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
D	UE 8 : EXPERIENCE METIERS	12												
	EC 1 : Contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou Stage. Méthodologie de projets professionnels & mémoires		12	EvC	100				1	E	1H	1	E	1H
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Retail Management & Relation de Service Client				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE1, UE3	15	X	
B	UE 2, UE5	18	X	
C	UE8, UE4, UE9	15	X	
D	UE10	12		x

Master 2 - Parcours Retail Management & Relation de Service Client				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	UE 1, UE 5	15	X	
B	UE 2, UE 3	15	X	
C	UE 6, UE 7	12	X	
D	UE 4, UE 8	18		x

MASTER 1 - Parcours Retail Management & Relation de Service Client

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : STRATEGIE ET ETHIQUE	6												
		EC 1 : Marketing stratégique		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Achat et consommation responsables		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : MARKETING OPERATIONNEL	12												
		EC 1 : Marque & Produit		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Communication collaborative		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC3: Prix & Valeur		2	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC4:Relation client & Fidélisation		2	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC5: Distribution		2	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	1	A	UE 3 : ETUDE DU MARCHE ET DU CONSOMMATEUR	9											
		EC 1 : Analyses & Techniques d'études de marché		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Analyse de données en marketing		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h

		EC3: Compréhension de l'acheteur & du consommateur		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 4 : OUTILS D'INSERTION PROFESSIONNELLE		3											
		EC 1 : Business English 1		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
				30											

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2	B	UE 5 : PLAN & RECHERCHE	6												
		EC 1 : Plan marketing		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Initiation à la recherche en marketing-vente		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 8 : RETAIL & RELATION DE SERVICE*	9												
		EC 1 : Marketing des services		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Environnement Distribution & Retail		6	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
2	C	UE 9 : BUSINESS ENGLISH	3												
		EC 1 : Business English 2		3	EvC		Au moins 2			1	E	1h	1	E	1h
	D	UE 10 : EXPERIENCE METIERS	12												
		EC 1 : Projet d'insertion professionnelle		2	EvC		Au moins 2								
		EC 2 : Stage		10			M et S	30 min		M et S	10 min				
				30											

* UE de spécialisation: choisir une 1 UE parmi les UE 6, 7 et 8

MASTER 2 - Parcours Retail Management & Relation de Service Client

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Commercialisation des biens et services	9												
		EC 1 : Etudes et analyse de la zone de chalandise		3	EvC					1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Outils statistiques		3	EvC		2 au minimum			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais du commerce et de la vente		3						1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 2 : Gestion du point de vente retail	9												
		EC 1 : Merchandising – Retail Concept Store et Expérience Client		6	EvC		2 au minimum			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Contrôle de gestion		3	EvC					1	E	1h	1	E	1h
	B	UE 3 : Développement commercial du point de vente retail	6												
	EC 1 : Relation Vente		3	EvC					1	E	1h	1	E	1h	
	EC 2 : Management des collaborateurs des points de vente		3	EvC		2 au minimum			1	E	1h	1	E	1h	
D	UE 4 : Application des acquis professionnels 1	6													

	EC 1 : Alternance ou projet d'insertion professionnelle	6		1	M et S	1h	1	M et S	1h	-	-	-
--	---------------------------------------------------------	---	--	---	--------	----	---	--------	----	---	---	---

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.

Semestre	Bloc	M2 Semestre 4	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					Evaluation initiale					RSE avec aménagement des			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2	C	UE 5 : Environnement International et Environnement Juridique	6												
		EC 1 : Environnement International		3	EvC		2 au minimum			1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Droit de la distribution		3	EvC					1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 6 : Relation de service et stratégies de distribution	6												
		EC 1 : Stratégies de distribution		2	EvC					1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 Environnement et Stratégie Omnicanal		2	EvC		2 au minimum			1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais du commerce et de la vente		2	EvC										
C	UE 7 : Relation de Service et Management de la valeur client	6													
	EC 1 : Management des activités de services		2	EvC					1	E	1h	1	E	1h	

	EC 2 : Gestion de l'Expérience client : Stratégies de fidélisation et satisfaction client		2	EvC		2 au minimum			1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 Environnements digitaux et stratégies d'expérience utilisateur		2											
D	UE 8 : Application des acquis professionnels 2	12												
	EC 1 : Alternance ou stage en entreprise		12				M et S voir page 6	45 min	2	M et S	1h	-	-	-

IAE CLERMONT AUVERGNE

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2021 - 2022

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Conseil de Gestion : avis favorable le 14/09/2021
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 21/09/2021

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est un programme optionnel de 102h proposé aux étudiants en master 2 l'IAE (Formation initiale) ou déjà titulaires d'un master (Formation continue).

Responsable Pédagogique de la formation : **Yves Mard** (yves.mard@uca.fr)

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail

Contact en scolarité : Amandine Gaume (amandine.gaume@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Feuille d'émargement à chaque séance de cours. Néanmoins pas de sanction en cas d'
Assiduité aux TD	
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Pas d'épreuve écrite. L'évaluation se fait sur la base de deux présentations orales (une présentation d'article et un mémoire de recherche)
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => neutralisation sur xx épreuve(s) maximum. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de xx absence(s) injustifiée(s).
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de xx absence(s) injustifiée(s).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A		9	X	
B		21	X	

Qualification complémentaire "Initiation à la recherche"

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		UE 1 :	30												
2	A	EC 1 : Théorie des organisations	9	9	EvC	100	1	présenta- tion orale d'un article de recherche	1h						
	B	EC 2 : Epistémologie et méthodologie	21	21	EvC	100	1	soutenance orale mémoire	1h						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les cours sont évalués de la façon suivante : 1) Théories des organisations : le candidat présente un article de recherche considéré comme majeur en Théorie des Organisations, lors d'un oral devant un jury. Cet oral est noté. 2) Epistémologie et méthodologie : le candidat rédige un mémoire de recherche et le soutient lors d'un oral devant un jury. Une note commune au mémoire et à la soutenance est attribuée. La qualification complémentaire "Initiation à la recherche" est décernée aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées.